PARTAGE

Rapport d'activités 2020

Partage
avec les enfants du monde

Plus de 700 000
bénéficiaires*

Conseil d'administration
12 membres

29 PARTENAIRES locaux

10,9 M€
de budget

47 ANS
D'EXISTENCE

Près de 20 000
marraines, parrains
& donatrices, donateurs

dans 19 PAYS

25 SALARIÉ-E-S

13 ASSOCIATIONS
affiliées en France

300
BÉNÉVOLES

RÉPARTITION DES EMPLOIS
PAR RÉGION DU MONDE

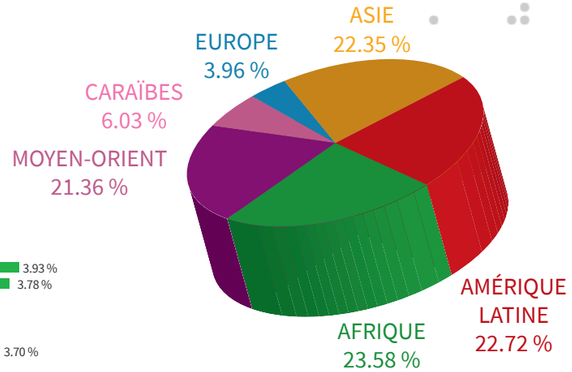

RÉPARTITION DES UTILISATIONS PAR PROGRAMME

Source : Tableau de suivi des fonds dédiés

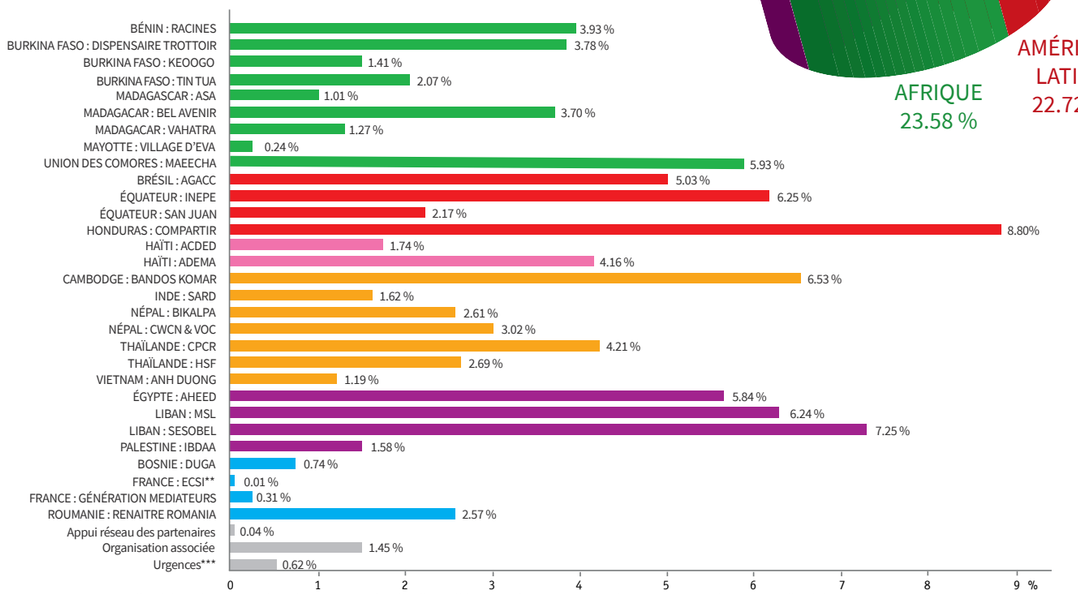

** Source : Rapports d'activités des partenaires de PARTAGE, détails disponibles dans la présentation des programmes du Rapport d'activités.*
*** ECSI = Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale*
**** Les Emplois du « Programme urgences » sont répartis sur les différentes régions du monde*

Au 31/12/2020

Comme si les crises climatique, économique et sociale ne suffisaient pas, la crise sanitaire s'est abattue sur le monde en 2020.

Aux quatre coins du monde, la question de la continuité de l'éducation des enfants s'est posée, notamment pour les plus fragiles d'entre eux : les filles, les enfants souffrant de handicap… Nos partenaires ont pris des initiatives, se sont adaptés, pour surtout ne rien lâcher et poursuivre leur mission. Afin d'éviter les ruptures de parcours, des actions nouvelles ont été mises en place dans l'accompagnement, la protection et la défense de leurs droits, la prévention de la santé et les soins.

À PARTAGE, nous avons soutenu grâce à vous, marraines et parrains, donatrices et donateurs, ces actions et ces programmes modifiés pour tenir compte de la situation nouvelle. Avec une attention particulière pour le Liban, frappé par une catastrophe alors que la société libanaise était déjà très fragilisée.

Cela a été possible grâce à la mobilisation exceptionnelle de l'équipe salariée qui a su mettre en place le télétravail rapidement pour assurer la continuité de service et maintenir les contacts avec les partenaires.

En janvier 2020, le Conseil d'administration a fixé un ambitieux programme de travail pour les deux années. Malgré le contexte sanitaire, les chantiers nouveaux ont tous été engagés : stratégie partenariale, cartographie des risques, communication et recherche de mécénat, réorganisation managériale et du fonctionnement de l'équipe. D'autres grands travaux se poursuivent : rénovation de la relation avec les Associations Affiliées, stratégie RH, ouverture de PARTAGE hors frontières, nouveau modèle économique.

Ces sujets peuvent paraitre complexes, ils sont en tout cas à fort enjeu, et mobilisent vos élu.e.s. Sans possibilité de se réunir autrement qu'à distance, les bénévoles du Conseil d'administration et du Bureau ont fait preuve de témérité et d'une grande implication. Dans ce contexte, nous avons intégré trois nouveaux administrateur.rice.s, élu.e.s à l'Assemblée générale 2020 et accueilli en cours d'année de nouvelles observatrices, conformément à nos statuts, pour les associer à nos travaux. Qu'ils soient toutes et tous ici remercié.e.s chaleureusement du temps et de l'énergie consacrés.

Ces élu.e.s sont à l'image, et parfois sont issu.e.s, des équipes de bénévoles de terrain qui, dans les régions, portent les couleurs de PARTAGE. Des initiatives ont fleuri cette année dans différents coins de France, pour s'adapter et maintenir une présence, malgré un contexte peu favorable aux rassemblements et festivités.

Au plan national nous avons contribué, avec les collectifs et organisations auxquels nous adhérons, à faire inscrire les droits de l'enfant comme priorité de la politique de développement du pays. La loi en cours de finalisation au Parlement, relative au développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales, renforcera l'engagement financier de la France pour enfin tenir les engagements pris aux Nations Unies.

Soyons fier.e.s, salarié.e.s, bénévoles, donateur.rice.s, marraines et parrains, du résultat de ces actions de plaidoyer, de notre capacité d'adaptation et de notre agilité pour poursuivre notre engagement envers les enfants, leur famille, leur communauté.

De cette fierté collective et partagée, nous trouverons la force d'affronter d'autres tempêtes en 2021, et de préparer l'après crise sanitaire qui, pour nos partenaires comme pour nous, nécessitera d'inventer un autre PARTAGE, encore plus au service de l'avenir, c'est-à-dire des enfants et de la jeunesse.

Merci à tous de votre soutien et de votre fidélité.

Dominique BISSUEL
Président de PARTAGE

SOMMAIRE

2 2020 en bref
3 Rapport moral
4 Notre association
5 Nos activités en 2020
9 Organismes et partenaires
10 Notre réseau bénévole en région
11 PARTAGE RISE
12 Le parrainage avec PARTAGE
13 Nos programmes
32 Notre organisation
35 Rapport financier

Association française de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique et indépendante de toute appartenance politique ou religieuse, PARTAGE soutient des projets de développement afin de venir en aide aux enfants les plus défavorisés.

NOTRE MISSION

PARTAGE soutient des actions qui permettent de lever les freins au **développement global de l'enfant**, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé et accompagne le développement de sa communauté.

NOTRE ACTION

PARTAGE a choisi de travailler **en partenariat avec des acteurs locaux, experts de l'aide à l'enfance**. Leurs connaissances garantissent que les actions menées répondent aux réalités du terrain et **aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux.** Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de renforcement de capacités des sociétés civiles et de pérennité des actions mises en œuvre.

NOS VALEURS

Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'écoute des besoins des enfants et de leur communauté. Pour PARTAGE, **le respect de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale**.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ

PARTAGE favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : **les parrains, les donateurs, les bénévoles, les partenaires locaux, et bien sûr, les enfants et leur communauté.**

NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT

Les ressources de PARTAGE proviennent à près de 95 % de personnes privées (particuliers ou entreprises) via **le parrainage d'enfants, le parrainage d'action, les dons et les legs. PARTAGE a recours, sur des projets spécifiques, à des subventions publiques et du mécénat.**

Pour une totale transparence, la comptabilité est soumise chaque année au contrôle d'un commissaire aux comptes désigné par l'Assemblée Générale des adhérents.

PARTAGE est gérée par un Conseil d'administration bénévole. Une équipe de salariés permanents assure le suivi des partenariats et des programmes, les relations avec les parrains et donateurs, la communication, la recherche de fonds, l'animation des bénévoles et le suivi financier.

Notre association s'appuie également sur un **réseau de bénévoles** en région et au siège.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

L'ÉDUCATION

Pour PARTAGE, **l'éducation des enfants est une priorité**. Elle ne consiste pas seulement à acquérir les savoirs académiques, mais également à encourager chez chaque enfant la curiosité, la créativité, le développement des compétences et l'épanouissement. Le développement de l'enfant est à la fois physique, psychologique, affectif et social. Ainsi, PARTAGE soutient des **crèches**, des **écoles**, des centres de **formation professionnelle**, des actions de **soutien scolaire**, d'**éducation informelle**, de **formation des enseignants et des activités socio-culturelles.** PARTAGE favorise l'enseignement de la **non-violence, de la paix et de la citoyenneté**.

LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION

PARTAGE soutient des **initiatives d'éducation à l'hygiène et à la nutrition**, de la **formation de professionnels de santé**, des **campagnes d'information et de prévention**, des programmes favorisant le **bien-être des enfants atteints de handicaps**. Certains programmes procèdent à des **distributions de repas et de compléments nutritionnels**.

LA PROTECTION CONTRE LES ABUS

PARTAGE aide les enfants à grandir dans la dignité pour éviter que la pauvreté n'entrave leur développement personnel. Notre action a pour but de **protéger les enfants des dangers de la rue, de la prostitution et des maltraitances**.

LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le bien-être de l'enfant est lié à son entourage et son environnement. Ainsi, PARTAGE finance des programmes soutenant le **développement local** et **impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté (enfants, familles, écoles, autorités publiques…)**. L'objectif de PARTAGE est de permettre aux communautés de se développer à long terme.

L'année 2020 restera gravée dans les mémoires et marquera l'Histoire. La COVID-19 n'a épargné aucun pays, elle fragilise durablement et profondément le tissu économique et les structures sociales à travers le monde entier. Cette pandémie exacerbe les crises existantes et les inégalités dans l'ensemble de nos zones d'intervention.

L'éducation notamment a été durement touchée, ce sont 1,6 milliard d'élèves et d'étudiants dans plus de 190 pays qui n'ont pas pu se rendre dans les établissements scolaires pendant plusieurs mois. Les plus vulnérables sont malheureusement les plus impactés, les filles, les enfants en situation de handicap, les enfants vivant en zone pauvre rurale, etc. Il est estimé que plus de 23 millions d'enfants et jeunes sont susceptibles d'abandonner leur scolarité du fait des conséquences de cette pandémie.

PARTAGE a dû s'adapter à cette situation inédite d'urgence mondiale, faisant émerger de nouveaux et nombreux besoins, au même moment et dans la durée, pour l'ensemble de nos partenaires. Il a fallu adapter nos interventions avec une très grande réactivité, mais aussi notre organisation interne avec du télétravail généralisé, nos modalités de collecte et nos actions en France dans les écoles car la rencontre en « face à face » a été impossible ou très fortement contrainte. Toute l'équipe de PARTAGE a fait preuve de beaucoup d'adaptabilité et d'écoute pour affronter ces nouveaux défis et aux confinements successifs, pour accompagner nos partenaires sur le terrain et répondre au mieux aux questions de nos marraines et parrains.

Ce que nous voulons retenir de cette année particulière, c'est d'abord la générosité de nos donateurs, restés à nos côtés dans ces moments où les enfants que nous soutenons en ont le plus besoin et ensuite la mobilisation des équipes de PARTAGE et de tous nos partenaires à travers le monde pour s'adapter. C'est bien grâce à l'engagement de chacune et de chacun pendant toute cette année que nous avons pu maintenir le dynamisme de cette grande chaine de solidarité animée par PARTAGE en 2020.

URGENCES COVID, UN APPUI EN CONTINU AUX PARTENAIRES DE PARTAGE

Dès le mois de mars, PARTAGE s'est organisée pour appuyer ses partenaires afin de pouvoir répondre aux besoins urgents des populations les plus affectées de nos territoires d'intervention et organiser des actions visant à :

- **Améliorer le quotidien des familles les plus pauvres :** distribution de nourriture et de produits de première nécessité dans des pays où l'économie informelle, journalière, prédomine,
- **Endiguer la propagation du virus :** distribution de masques, de gel hydroalcoolique et de produits de désinfection, sensibilisation dans les écoles et les communautés,

- **Appuyer des initiatives innovantes en termes d'éducation à distance :** cahiers d'apprentissage et kits scolaires, radios, cours en ligne, suivi à distance des familles et des enfants,

- **Créer des opportunités économiques pour les familles les plus démunies :** formation et confection de masques, de savons et de repas pour les enfants.

Ainsi, 17 projets adaptés ont été accompagnés dans 10 pays pour un montant de plus de 220 000 €.

Enfin, toute l'année, les Responsables de suivi de programmes ont été particulièrement à l'écoute des partenaires leur permettant, en plus des actions urgentes, de réorienter les activités menées dans le cadre des projets accompagnés par PARTAGE afin de répondre au mieux aux besoins et réalités sur le terrain.

SOUTIEN AUX PARTENAIRES LIBANAIS SUITE À LA DOUBLE EXPLOSION DU PORT DE BEYROUTH LE 4 AOÛT

La double explosion qui s'est produite sur le port de Beyrouth le 4 août dernier a détruit le port, les bâtiments et habitations alentours, tuant plus de 300 personnes et laissant 300 000 personnes sans abri. Cette catastrophe a aggravé la profonde crise économique et financière qui touche le Liban depuis plusieurs années et qui était déjà exacerbée par la COVID-19.

Face à cette situation, PARTAGE et ses deux partenaires sur le terrain, le Mouvement Social Libanais et le SESOBEL, se sont immédiatement associés pour apporter une réponse rapide aux populations affectées de Beyrouth. Les premières actions mises en œuvre ont été de deux ordres : une aide d'urgence (nourriture et produits de première nécessité) ainsi qu'un soutien psychosocial pour permettre aux victimes de faire face aux traumatismes subis pendant et après les explosions.

Ces premières aides d'urgence n'ont malheureusement pas été suffisantes devant le nombre d'enfants et de parents ayant besoin d'un accompagnement sur le long terme. PARTAGE et le Mouvement Social Libanais ont donc décidé de formuler un projet d'accompagnement sur 3 ans de 1 280 enfants et de leur communauté dans trois quartiers affectés et défavorisés de Beyrouth.

FIN DE PARTENRAIT AVEC L'ASA À MADAGASCAR

Le partenariat avec l'association ASA à Madagascar s'est officiellement terminé au mois d'août après 19 années de collaboration. Depuis sa création en 1991, l'ASA mène des activités spécifiques dans le domaine de l'action sociale et de la réinsertion en faveur des familles marginalisées et démunies de la population malgache. Entre 2001 et 2020, l'ASA, soutenue par PARTAGE, a accompagné plus de 1 250 familles vivant dans l'extrême pauvreté à se réinsérer en zone rurale et apprendre les métiers agricoles pour améliorer leurs conditions de vie. Pendant toutes ces années, PARTAGE a particulièrement appuyé l'accès aux services de base comme la scolarisation des enfants et l'accès aux centres de santé.

LANCEMENT D'UN NOUVEAU PARTENARIAT AU BURKINA FASO EN FAVEUR DES ENFANTS DES RUES

C'est dans la capitale burkinabè qu'intervient notre nouveau partenaire, l'association KEOOGO, pour venir en aide aux enfants et jeunes vivant en situation de rue. Fondée en 2004, KEOOGO propose des services de protection et de réhabilitation aux enfants qui sont exclus des systèmes de prise en charge afin de leur offrir une chance de quitter durablement la rue et ses nombreux dangers. PARTAGE soutient la mise en œuvre d'un projet sur deux ans dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge médico-psychosociale de 400 enfants et jeunes par la mise en œuvre d'une stratégie de prévention, d'accès aux soins de qualité, de réhabilitation et de réintégration.

LANCEMENT D'UN NOUVEAU PARTENARIAT À MAYOTTE AVEC LE VILLAGE D'EVA

Suite à une décision d'étendre notre action en France et plus spécifiquement à Mayotte, où les droits fondamentaux des enfants migrants sont bafoués, notamment le droit à l'éducation, PARTAGE a confirmé sa volonté d'intervenir avec le Village d'EVA. S'appuyant sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, cette association concentre ses efforts sur des actions de plaidoyer pour la scolarisation des enfants et propose des alternatives éducatives pour les enfants non scolarisés ainsi qu'un accompagnement des familles sur les questions administratives. En 2020, PARTAGE a décidé d'accompagner le Village d'EVA dans la réalisation d'un projet de deux ans axé sur deux volets d'intervention prioritaires de l'association : la réussite éducative et l'éducation à la santé pour 600 enfants âgés de 3 à 16 ans.

RELATIONS PARRAINS ET DONATEURS, UNE FIDÉLITÉ PLEINE D'ÉNERGIE POUR LES ÉQUIPES ET LES PARTENAIRES

En 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 1 800 nouveaux parrains et marraines à qui nous avons présenté PARTAGE ainsi que les enjeux et les valeurs du parrainage tel que nous le concevons.

En choisissant PARTAGE, toutes ces personnes ont commencé une belle aventure que nous sommes heureux de vivre avec elles. Nous avons été touchés par leur engagement et leur confiance : il leur a fallu parfois attendre plusieurs semaines pour recevoir leur dossier de parrainage que nos partenaires locaux, également tous confinés, préparaient de leur mieux, le tout nous étant transmis par mail avant d'être imprimé et envoyé par nos soins. Leur patience fut récompensée et beaucoup nous ont partagé leur joie en découvrant le visage de leur filleul.e.

Ce fut aussi un grand réconfort pour nos partenaires de savoir que la générosité, malgré cette pandémie, était encore au rendez-vous. Déployant des trésors d'imagination pour poursuivre le suivi et l'appui à tant de familles démunies, ils nous ont régulièrement rendu compte de la situation sur place, s'inquiétant à plusieurs reprises du sort et de la santé des parrains et marraines. Ce furent de beaux échanges de solidarité et d'amitié.

Les vols internationaux longtemps suspendus ou les délais d'acheminent du courrier triplés, la plupart des bulletins d'information sur les activités réalisées sur le terrain sont partis du siège, à Compiègne, transformant tout au long de l'année nos bureaux en une petite succursale de la Poste, l'occasion pour toute l'équipe de PARTAGE de participer joyeusement à la mise sous plis de plus de 10 000 lettres ou de dessins des enfants à l'attention des parrains et marraines dans l'attente de ces précieuses nouvelles.

Malgré des conditions encore complexes, nous avons encouragé les parrains et marraines à continuer d'écrire aux enfants, ils sont si heureux de savoir que des personnes, qui vivent si loin, pensent à eux. De même, sont toujours appréciés les dons supplémentaires à l'attention des enfants : ils permettent habituellement d'organiser des petites fêtes ou des sorties pédagogiques pour l'enfant et ses camarades. Les rassemblements n'étant pas autorisés, nos partenaires ont réfléchi à la meilleure façon d'utiliser ces sommes de façon collective pour le plus grand bonheur de chacun.

Pour nous à PARTAGE, pour nos partenaires, pour les enfants, les familles et les communautés, la joie et l'espoir ont été les éléments porteurs de l'année. Joie de savoir à nos côtés parrains, marraines, donateurs et donatrices, fidèles et bienveillants. Espoir de sortir ensemble de cette crise. Grandis et solidaires. Au regard de ces nouveaux besoins croissants de tous les enfants que nous soutenons, nous espérons de tout cœur que cette solidarité se poursuivra en 2021 malgré la crise.

LES BÉNÉVOLES AU SIÈGE ET EN RÉGION, UN ENGAGEMENT À TOUTE ÉPREUVE

Cette année, nous avons pu à nouveau nous appuyer sur le renfort de bénévoles au siège pour des missions administratives, de manutention, d'animation et différentes interventions de communication ou de sensibilisation.

Malgré la situation, les 254 bénévoles de nos antennes locales sont restés mobilisé.e.s et ont continué d'entretenir la flamme de la solidarité et de l'engagement. Beaucoup d'événements ont été annulés, mais cette période a été propice à la réflexion et à l'innovation. Le bilan du réseau des antennes locales sur les dix dernières années a pu être réalisé et a permis de faire émerger la nécessité de renforcer notre programme Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) en France. De nombreuses actions de formation et d'accompagnement des initiatives bénévoles un peu partout en France ont été réalisées et d'autres sont programmées pour 2021.

Les grandes lignes du programme de mobilisation citoyenne pour les trois années à venir sont maintenant fixées. L'enjeu majeur est de renforcer la réciprocité de nos missions sociales en France et à l'international, avec l'implication des enfants et adolescents comme acteurs, actrices, du changement, pour un monde durable, pacifique, plus juste et plus solidaire. Cela se traduit par l'accompagnement de projets d'échanges entre classes de France et de différents pays, sur des thèmes et avec des supports choisis par les jeunes eux-mêmes, ou encore par l'organisation d'échanges entre les communautés éducatives de différents pays.

C'est dans ce cadre que PARTAGE a présenté un programme complet d'ECSI en France et à l'international auprès de l'Agence Française de Développement pour l'octroi d'un co-financement.

En novembre, l'événement « Cantines du monde » a été maintenu dans un format réduit mais a permis de sensibiliser à l'importance de l'alimentation dans le développement global de l'enfant et, en particulier, au rôle qu'elle joue au sein de l'école pour les enfants les plus défavorisés.

Le Conseil d'administration a installé en 2019 une commission pour accompagner les évolutions du réseau. Cette commission a notamment pris en compte les recommandations du Commissaire aux Comptes et de la contrôleuse du Don en Confiance, de questionner la relation juridique entre PARTAGE et les AA et les conséquences fiscales du contrat d'affiliation actuel. Compte tenu des aspects très techniques de ces sujets, la commission a proposé au CA de consulter des experts indépendants afin d'éclairer les élu.e.s pour mettre en œuvre en 2021 les évolutions nécessaires pour réduire les risques tout en dynamisant le réseau.

LA COMMUNICATION DE PARTAGE, UNE CONNEXION PLUS FORTE À NOS ACTIONS

Nous avons poursuivi la modernisation et l'harmonisation de nos outils de communication et créé de nouveaux outils de sensibilisation à destination des bénévoles, en particulier dans le cadre des événements « Cantines du monde », avec une analyse de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, dans les pays dans lesquels nous intervenons. Le site www.cantinesdumonde.org a été remanié et actualisé.

Nous avons développé notre activité sur le web, en dynamisant le contenu du site www.partage.org et en renforçant notre présence sur les réseaux sociaux : nous avons poursuivi l'animation de notre page Facebook, augmenté notre présence sur Linkedin et YouTube, et ouvert une page sur Instagram, touchant ainsi différents publics.

Nous avons créé de nouveaux outils vidéo avec nos partenaires pour illustrer l'importance de nos interventions et faire vivre notre grande chaine de solidarité. À l'occasion de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, nous avons été sollicités pour participer à l'exposition photo du Groupe Enfance. PARTAGE fait donc maintenant partie des panneaux de l'exposition, celui sur l'ODD 10 :

« *Réduction des inégalités* », avec une mise en avant de l'action de VAHATRA à Madagascar sur « *L'amélioration des conditions de vie des enfants issus des familles vulnérables des régions de Vakinankaratra et d'Itasy* » sur les droits de l'enfant avec d'autres ONG françaises.

LE PLAIDOYER, MILITER EN FRANCE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Au-delà du soutien apporté à nos partenaires dans leurs activités de plaidoyer dans leur pays respectif, PARTAGE milite, en France, pour la promotion des droits de l'enfant à travers le monde. En 2020, nous avons porté, avec d'autres ONG françaises, plusieurs campagnes et messages de plaidoyer en direction de l'État français pour, d'une part, l'inciter à prendre davantage en compte les droits de l'enfant dans sa politique extérieure et, de l'autre, proposer une fiscalité plus avantageuse aux citoyens français engagés aux côtés des associations. Par exemple, avec le Défenseur des droits, nous avons été cosignataires de la Lettre ouverte au Président de la République : « *Nous comptons sur vous pour que la promotion et l'effectivité des droits de l'enfant guident votre choix au moment de désigner le·la futur·e Défenseur·e des Droits* ».

LES RESSOURCES FINANCIÈRES, UNE ADAPTATION INDISPENSABLE AU CONTEXTE COVID

La générosité de nos parrains, marraines, donateurs, donatrices a été exceptionnelle compte tenu du contexte. Nous avons poursuivi nos appels annuels de fidélisation auprès des parrains et marraines qui ont à nouveau répondu présent.e.s en augmentant le montant de leur parrainage pour plus de 30 % des personnes jointes par téléphone. Pour ceux qui le peuvent, ces efforts complémentaires sont inestimables pour le soutien aux enfants.

Pour répondre aux besoins urgents de nos partenaires face à cette crise sanitaire et économique, nous avons également lancé un appel à dons auprès de nos parrains, marraines et nos donateurs, donatrices, qui lui aussi a reçu un fort élan de générosité incroyable.

La détresse de nos partenaires libanais a également été entendue. PARTAGE a rapidement réagi à cette catastrophe et a enregistré plus de 80 000 € de dons pour le projet URGENCE LIBAN. Un legs adressé à PARTAGE Alsace a permis la réhabilitation des centres de Sin El Fil. Des dons collectés par nos antennes bénévoles sont venus compléter les fonds en réponse à cette urgence humanitaire.

En parallèle, le planning des campagnes de prospection 2020 a été adapté tout au long de l'année.

Comme la plupart des associations développant des campagnes de « face à face », nous avons dû freiner voire stopper nos campagnes de recrutement de parrains, marraines, dans les rues de France métropolitaine.

Nous avons donc dû nous réinventer pour trouver d'autres moyens de mobilisation. En avril, nous avons diffusé un spot TV sur quelques chaînes thématiques et du groupe France TV. Face au succès formidable rencontré dès les premiers jours, en cette période de confinement et d'isolement, nous avons poursuivi jusqu'en juillet, permettant à près de 600 parrains, marraines et 100 donateurs, donatrices réguliers.ères et/ou ponctuel.le.s de nous rejoindre. Forts de cette expérience, nous avons renouvelé l'opération en fin d'année. Près de 200 parrains, marraines d'action et des dizaines de donateurs, donatrices solidaires nous ont rejoints cette fois-ci.

Un contexte moins difficile dans les DOM-TOM nous a permis de mettre en place des campagnes de « face à face » en Nouvelle-Calédonie, en Guyane et à la Réunion, et d'accueillir plus de 700 donateurs, donatrices, solidaires.

Par ailleurs, dans une perspective de diversification des sources de financement, nous avons décidé de mettre en place une stratégie mécénat avec l'appui d'une agence conseil spécialisée, dans le cadre d'un appel d'offres. Ces travaux de réflexion impliquent des membres de l'équipe et du Conseil d'administration et visent à proposer aux entreprises qui le souhaiteraient des projets adaptés aux besoins des enfants et à leurs attentes.

DES LEGS EXCEPTIONNELS, UN GESTE D'ULTIME GÉNÉROSITÉ

PARTAGE a reçu en 2019, puis en 2020, de nombreux legs qui nous permettront d'assurer notre mission sur plusieurs années. Ce geste de générosité ultime nous honore ainsi que nos partenaires. Nous avons pu répondre aux urgences et à des projets additionnels nés de besoins exprimés par nos partenaires et prendre de nouveaux engagements sur plusieurs années au Burkina Faso ou à Mayotte, par exemple.

LE CONTRÔLE INTERNE, UNE EXIGENCE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ

L'équipe de Direction et le Conseil d'administration ont travaillé tout au long de l'année 2020 à améliorer notre système de contrôle interne. Un travail sur la clarification des rôles et responsabilités des instances de la gouvernance associative a été conduit ainsi qu'une cartographie des principaux risques auxquels PARTAGE est exposée afin de définir et mettre en œuvre des actions d'amélioration continue de notre organisation et de nos processus métier pour maintenir le plus haut niveau d'exigence dans la transparence de l'association.

Yolaine GUÉRIF
Directrice générale de PARTAGE

MEMBRE D'ORGANISMES NATIONAUX

COALITION ÉDUCATION

PARTAGE est membre du comité de pilotage de la Coalition éducation. Ce collectif, rassemblant 14 organisations françaises de la société civile, est le relai français de la Campagne Mondiale pour l'Education (CME). Ensemble, nous revendiquons le droit à l'éducation inclusive de qualité pour toutes et tous.

COMITÉ DE LA CHARTE DON EN CONFIANCE

À travers le label qu'il accorde, le Comité de la Charte du Don en Confiance promeut une plus grande rigueur pour permettre le don en confiance. Dans cette optique, il a élaboré une Charte de déontologie pour les associations et fondations faisant appel public à la générosité.

COORDINATION POUR L'ÉDUCATION À LA NON-VIOLENCE ET À LA PAIX

Depuis 2000, cette organisation non gouvernementale promeut l'éducation et la formation pour favoriser le passage d'une culture de la violence à une culture de la non-violence pour le bien des enfants et des adolescents, et à coordonner les actions communes de ses associations membres dans ce domaine.

COORDINATION SUD

Fondé en 1994, ce collectif rassemble aujourd'hui plus de 150 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

DYNAMIQUE DE LA CONVENTION AUX ACTES

La Dynamique est un regroupement d'ONG, associations et collectifs qui parle d'une seule voix et porte des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant en France et à l'international. Initialement créé pour fêter les 30 ans de la CIDE en 2019, le collectif poursuit son action en proposant aux pouvoirs publics les 12 actes rédigés en 2019 visant à mieux garantir les droits de l'enfant.

FONDS POUR LA PROMOTION DES ÉTUDES PREALABLES, DES ÉTUDES TRANSVERSALES ET ÉVALUATIONS (F3E)

Créé en 1994, le F3E rassemble près de 80 ONG et collectivités territoriales françaises engagées en coopération pour le développement. Le F3E est aussi un espace pluri-acteurs ouvert aux experts, pouvoirs publics, chercheurs, partenaires du Sud et d'Europe.

FRANCE GÉNÉROSITÉS

PARTAGE est adhérent à France Générosités. Ce syndicat professionnel, créé en 1998 à l'initiative d'associations et de fondations faisant appel public à la générosité, a pour mission de défendre, promouvoir et développer les générosités en France.

GROUPE ENFANCE

Le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement est un regroupement d'associations françaises. Les ONG mutualisent leurs efforts pour donner à l'enfant une place prégnante au sein des politiques d'aide au développement. Ensemble, elles essaient d'influer sur les décideurs et institutions pour qu'ils mettent l'enfance au cœur des débats relatifs à la coopération internationale. Elles agissent pour le respect des droits de l'enfant dans le monde et pour leur protection.

INSTITUT DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS ET FONDATIONS (IDAF)

L'IDAF a pour mission principale de professionnaliser et de concourir au développement des associations et des fondations. À travers ses activités et ses prises de position, il contribue à la réflexion et à l'évolution des idées et des pratiques.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

L'OIM est la principale organisation intergouvernementale dans le domaine de la migration et est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. L'OIM fait partie du système des Nations Unies, en tant qu'organisation apparentée.

LES ENTREPRISES PARTENAIRES

AMPLEGEST

Participe au financement du projet de reconstruction au Liban.

GROUPE CANAL +

Cette régie TV permet d'améliorer la visibilité de PARTAGE en offrant des passages gracieux sur des chaînes TV du groupe.

GOOGLE

Google permet aux ONG éligibles de se rendre visibles en utilisant leurs régies publicitaires et de mettre en place des campagnes Adwords, gratuitement. PARTAGE bénéficie de ce programme appelé Google Grants.

KETCHUP MAYONNAISE

Ketchup Mayonnaise est une société de production de films. PARTAGE a pu bénéficier gracieusement du montage du reportage de la tournée INEPE.

MWR LIFE

Société de vente directe de dimension mondiale qui a pour ambition de changer la manière dont les personnes conçoivent les voyages. MWR Life promeut PARTAGE au sein du réseau pour soutenir notre partenaire VAHATRA à Madagascar.

PARE-BRISE NEW DEAL

Pare-Brise New Deal, spécialiste du vitrage équitable, est devenu partenaire de PARTAGE en 2018 : pour chaque pare-brise ou lunette arrière posée dans l'un des centres franchisés en France, 10 € sont reversés à PARTAGE. En 2020, PBND Connerre, ANDELLE PNEUS à Croisy sur Andelle, Duau à Falaise, PBND Le Creusot, RDV Pneu au Le Plessis Belleville et PBND Pont Audemer nous ont soutenus.

Les bénévoles en région sont regroupés en **Associations Affiliées** à PARTAGE.

Leur mission est :

→ de **communiquer** sur les actions de PARTAGE et de ses partenaires à l'international ;

→ de **sensibiliser** aux droits de l'enfant et aux inégalités dans le monde ; de contribuer à l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) ;

→ de **trouver des ressources humaines et financières** pour PARTAGE : : bénévoles, contacts, parrainages, dons…

Fin 2020, le réseau bénévole en région compte 254 bénévoles au sein de 13 Associations Affiliées.

En septembre 2020, n'ayant pas trouvé de nouveaux membres pour renouveler l'équipe dirigeante, PARTAGE AUBE a été dissoute après 22 ans d'engagement en faveur de PARTAGE et des enfants du monde.

DES BÉNÉVOLES MOBILISÉS ET INNOVANTS MALGRÉ LA CRISE

Au vu du contexte, de nombreuses actions, notamment celles de sensibilisation et d'ECSI qui nécessitent d'aller à la rencontre du public, ont été annulées ou reportées. Toutefois, le réseau bénévole est resté mobilisé tout au long de l'année et a mis à profit cette période pour développer de nouvelles actions comme la vente de produits solidaires en ligne (ALSACE, BORDEAUX, OISE), des interventions télévisées en solidarité avec le Liban (RÉGION NANTAISE), la création de comptes Instagram (BORDEAUX, OISE) ou l'obtention de l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (OISE).

Le réseau bénévole a également participé activement à la réflexion menée par PARTAGE sur le développement de son programme d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

PARTAGE OISE et PARTAGE PARIS ont participé au projet d'exposition photographique de PARTAGE RISE sur les droits de l'enfant en mobilisant une classe de 6ème de l'Institution Jean-Paul II à Compiègne et une classe de 2nde du lycée Lamartine à Paris.

ÉVÉNEMENT « CANTINES DU MONDE »

Fin 2020, les bénévoles se sont mobilisé.e.s dans le cadre de l'événement « Cantines du monde » dont l'objectif est de sensibiliser à l'importance de l'alimentation dans le développement global de l'enfant, aux inégalités d'accès à une alimentation saine et équilibrée, aggravées par la crise de la COVID-19, et aux actions des partenaires de PARTAGE à l'international en faveur des enfants les plus défavorisés.

▶ En octobre, les bénévoles de PARTAGE LYON RHÔNE ont organisé des repas « Cantines du monde » : un bénévole invite des amis à partager un plat traditionnel de l'un des pays d'intervention de PARTAGE, tandis que l'autre présente PARTAGE, le ou les partenaires du pays choisi et les thématiques en lien avec l'alimentation.

▶ Le 12 octobre, les bénévoles de PARTAGE VENDÉE ont animé une soirée « Cantines du monde » dans le cadre de la Semaine du Goût au Centre Socioculturel de Saint-Gilles Croix-de-Vie pour présenter l'exposition photographique « Cantines du monde » et les actions de nos partenaires au Burkina Faso dans le domaine de l'alimentation.

▶ Le 17 novembre, les bénévoles de PARTAGE OISE ont animé un atelier « Épices et herbes aromatiques » au lycée hôtelier Charles de Gaulle à Compiègne dans une classe de CAP cuisine et restaurant, afin de sensibiliser les élèves à la diversité culinaire et à la provenance des épices et des herbes.

▶ Le 17 décembre, les bénévoles de PARTAGE PARIS ont organisé une intervention au lycée René Cassin de Noisiel (77) pour présenter l'exposition photographique « Cantines du monde » et sensibiliser les jeunes à l'engagement citoyen.

▶ En novembre et décembre, diverses ventes ont été réalisées (biscuits, chocolats, fromages, paniers apéro…) pour financer des actions de nos partenaires en faveur de l'alimentation des enfants dans le monde.

QUELQUES CHIFFRES

En 2020, malgré la crise, le réseau bénévole en région a mené :

▶ 34 actions de recherche de fonds (ventes, demandes de subventions, appels à dons…) qui ont permis de transférer 134 804 € à différents partenaires de PARTAGE ;

▶ 12 actions de sensibilisation et d'ECSI qui ont touché environ 300 personnes dont 245 enfants et jeunes ;

▶ 7 actions de communication.

Projet exposition photos de PARTAGE RISE avec PARTAGE PARIS au Lycée Alphonse de Lamartine.

PARTAGE ALPES MARITIMES
Jamila IBRAHIMI - 04 93 76 85 10
jamila_ibr@yahoo.fr

PARTAGE ALSACE
Christian CARAU - 06 16 41 37 45
alsace@partage.asso.fr

PARTAGE AUVERGNE
Bernadette CARBONNEL - 04 73 26 23 37
carbonnelb@gmail.com

PARTAGE BORDEAUX GIRONDE
Joëlle BOUSSIER - 06 33 75 81 67
bordeaux@partage.asso.fr

PARTAGE CALVADOS
Martial LEGRAS - 02 31 82 41 25
martiallegras@orange.fr

PARTAGE ISÈRE
Jean-Charles SOURIAU - 06 06 44 09 25
isere@partage.asso.fr

PARTAGE LYON RHÔNE
Francis DUFOUR - 06 66 02 22 13
partage.lyon.rhone@gmail.com

PARTAGE OISE
Corinne LOVERICH-BOUVET - 06 14 47 52 63
oise@partage.asso.fr

PARTAGE PARIS
Nathalie LANOIZELÉE - 06 08 64 53 45
paris@partage.asso.fr

PARTAGE PROVENCE
Caroline GAREAU - 06 79 78 65 50
provence@partage.asso.fr

PARTAGE RA SAINT-ETIENNE
Brigitte GIRET - 06 77 48 27 43
brigitte.giret.masquelier@gmail.com

PARTAGE RÉGION NANTAISE
Christiane DRONNEAU - 02 40 43 51 14
partageregionnantaise@laposte.net

PARTAGE VENDÉE
Martine BOUFFET VERGNIOL - 02 51 54 95 61
vendee@partage.asso.fr

PARTAGE RISE : UN RÉSEAU ACTIF ET MOBILISÉ

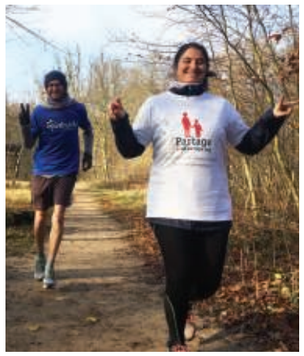

Le réseau PARTAGE RISE, regroupant tous les partenaires de PARTAGE a été particulièrement actif en cette année 2020. En effet, la COVID-19, limitant de fait une partie des activités et des visites terrains, nous a obligés à nous réinventer et à adapter nos moyens de nous rencontrer.

C'est dans cette optique que, depuis avril 2020, nous avons organisé de manière régulière des sessions de visio-conférences ouvertes à tous nos partenaires. Elles ont été l'occasion pour chacun d'échanger sur les évolutions de contexte COVID dans les différents pays et de partager les activités, les projets et moyens mis en œuvre pour y répondre. Au total, sur l'année, nous avons organisé et animé 12 visio-conférences de ce type (5 anglophones, 4 francophones et 3 hispano-lusophones).

Tous les ans, pour le 20 novembre, date anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, nous relayons les initiatives et actions de promotion et de sensibilisation de ces droits réalisées par nos partenaires. Cette année, nous avons proposé la création d'une activité commune à destination des enfants : une exposition photo internationale. Onze membres du réseau dans neuf pays différents, mais aussi deux associations affiliées, PARTAGE OISE et PARTAGE PARIS, ont participé à cette première. Les enfants ont pu illustrer, au travers de photos, de dessins et de montages, des droits qu'ils considèrent comme fondamentaux. En plus d'être disponible sur internet, une brochure imprimée des photos et de leurs textes est en cours de réalisation, elle sera envoyée à toutes les organisations participantes !

Jusqu'au 15 décembre s'est tenu le marathon virtuel pour la protection de l'enfance, une initiative de notre partenaire CPCR en Thaïlande pour sensibiliser sur les violences et abus faits aux enfants. Ce marathon étant virtuel, il a pu être fait partout dans le monde, par des adultes ou des enfants, tout seul ou en groupe ! Cette initiative a été partagée dans le cadre du réseau, ainsi des salarié.e.s et des bénéficiaires de plusieurs membres, y compris PARTAGE (et tout particulièrement SAN JUAN en Équateur, AGACC au Brésil et SARD en Inde) ont participé au marathon, tout en réalisant de façon complémentaire plusieurs activités de sensibilisation sur les violences faites aux enfants.

Cette année a marqué PARTAGE RISE, dans nos pratiques, notre façon de travailler. Elle a été l'occasion d'apprendre ensemble et de mettre en œuvre de nouvelles façons d'échanger qui renforceront durablement le réseau.

LE PARRAINAGE

Le parrainage permet d'accompagner des enfants dans la durée, c'est une philosophie et un moyen concret d'aide au développement. Parrainer, c'est changer l'avenir d'un enfant et de sa communauté. Il existe deux types de parrainage à PARTAGE : le parrainage nominatif (l'impact du parrainage se matérialise à travers un enfant, ambassadeur de ses camarades et de sa communauté) et le parrainage d'action (le parrainage se matérialise par les lettres d'information relatant les évolutions du programme et les activités réalisées par les enfants). Les deux formules visent à apporter un soutien à l'ensemble des enfants pris en charge par l'un de nos partenaires.

Parrainer, c'est :

→ Aider les enfants dans leur vie quotidienne : l'accès à l'école, l'accès à un repas par jour, l'accès aux soins... Grâce aux dons réguliers, PARTAGE permet aux enfants d'avoir un avenir meilleur.

→ Participer au financement global d'un programme soutenu par PARTAGE qui promeut l'éducation et les droits des enfants au sein de leur communauté. En connaissant leurs droits et en les faisant respecter, ils deviennent acteurs, actrices, de changement et de progrès.

→ Aider toute une communauté, puisque l'engagement des marraines et parrains permet la mise en place de projets qui impliquent les familles et la communauté entière : construction d'infrastructures, services de santé, création d'activités professionnelles.

→ Vivre une expérience unique de partage : les marraines et parrains peuvent choisir de la vivre en communiquant de manière épistolaire et, s'ils le souhaitent, se rendre sur place, rencontrer les enfants et découvrir le programme dont ils bénéficient.

→ Créer une relation avec un enfant de l'autre bout du monde, ambassadeur de sa communauté, en découvrant son quotidien et sa culture par des échanges de courriers.

→ Parrainer, c'est être témoin du quotidien et du développement de toute une communauté au travers des yeux et du ressenti d'un ou des enfants…

Notre devise à PARTAGE :
« Parrainer, c'est du bonheur à partager » !

C'EST VOUS QUI EN PARLEZ LE MIEUX !

« Je suis ravie de ces nouvelles qui effectivement sont un signe d'amélioration et d'autonomie. […] Il est évident pour moi que je souhaite plus que tout continuer à parrainer et donc à aider un enfant. Mes propres enfants (15 ans et 8 ans) sont au courant de ma démarche et nous sommes tous d'accord que cela est très important (ça leur apprend à penser aux autres et à donner, ce qui est très important pour moi dans leur éducation). Aussi, vous pouvez d'ores et déjà compter sur moi. »

Isabelle (Charente-Maritime)

« Nous vous sommes reconnaissants d'avoir répondu à notre courrier. Jusqu'à maintenant, je ne répondais pas au courrier des enfants pensant que ce serait frustrant pour eux d'établir un lien à caractère affectif. Je me suis trompée (à 89 ans, la lucidité me vient !...). »

M.A. (Rhône-Alpe)

14 **AFRIQUE**
BÉNIN — RACINES
BURKINA FASO — DISPENSAIRE TROTTOIR
KEOOGO
TIN TUA
MADAGASCAR — ASA
BEL AVENIR
VAHATRA
UNION DES COMORES — MAEECHA

20 **AMÉRIQUE LATINE**
BRÉSIL — AGACC
ÉQUATEUR — INEPE
SAN JUAN DE JERUSALÉN
HONDURAS — COMPARTIR

23 **ASIE**
CAMBODGE — BANDOS KOMAR
INDE — SARD
NÉPAL — BIKALPA
CWCN
VOC
THAÏLANDE — CPCR
HSF
VIETNAM — ANH DUONG

27 **CARAÏBES**
HAÏTI — ACDED
ADEMA

28 **EUROPE**
BOSNIE — DUGA
FRANCE — GÉNÉRATION MÉDIATEURS
MAYOTTE — LE VILLAGE D'EVA
ROUMANIE — RENAITRE ROMANIA

30 **MOYEN-ORIENT**
ÉGYPTE — AHEED
LIBAN — MSL
SESOBEL
PALESTINE — IBDAA

BÉNIN

RACINES

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2020 : 170 825 €

Localisation : Département des Collines (communes de Savalou et de Bantè)

17 430 enfants - 939 adultes bénéficiaires directs

Savalou compte 141 écoles primaires réparties dans 14 arrondissements et 28 écoles maternelles. Pour Bantè, le fossé entre la couverture en écoles primaires et maternelles est important. Il n'existe que 94 écoles primaires et 28 écoles maternelles pour 9 arrondissements.

Dans les maternelles communautaires créées par l'association, RACINES promeut une éducation de qualité en assurant le suivi pédagogique et administratif de l'école. Dans les écoles primaires publiques, les enfants et les enseignant.e.s sont sensibilisé.e.s et formé.e.s à l'hygiène et à la santé tout en renforçant la vie citoyenne des écoles pour et par les enfants. Un suivi social des enfants en difficulté est assuré. En partenariat avec l'État, l'action de RACINES porte également sur le renforcement pédagogique des enseignant.e.s. Par ailleurs, intervenant reconnu au Bénin dans la lutte contre le VIH, RACINES gère deux centres de dépistage et d'accueil pour les malades.

OBJECTIFS

Contribuer au renforcement de l'offre éducative dans les communes de Savalou et de Bantè.

TÉMOIGNAGE DE HUGUES, DIRECTEUR DE L'EPP / ADJIGO

« L'année scolaire 2019-2020 a connu trop de perturbations à cause de la crise sanitaire de la COVID-19. Grâce à la détermination du gouvernement et des autres acteurs, nous l'avons bien terminée avec l'organisation des différents examens et des compositions de passage. Malheureusement, la maladie est toujours là. Et c'est avec elle que nous démarrons la nouvelle année scolaire. Je suis quand-même heureux de retrouver mes écoliers, tous en bonne santé. Mon plus grand souhait est que nous puissions tous respecter les mesures barrières afin de contrer cette maladie. J'invite les enfants à apprendre régulièrement leurs leçons et à être assidus en classe. »

BURKINA FASO

DISPENSAIRE TROTTOIR

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2020 : 155 605 €

Localisation : Bobo Dioulasso

2728 enfants et 7923 adultes bénéficiaires directs

Bobo Dioulasso est la 2ème grande ville du pays, elle est confrontée à de nombreux problèmes : sanitaire, éducatif, alimentaire, socio-culturel, économique.

Le DISPENSAIRE TROTTOIR agit auprès des enfants les plus vulnérables en répondant à leurs besoins de base, l'éducation, la nutrition, les soins et la protection sociale, ainsi qu'à leurs besoins de structuration, la scolarisation, la réinsertion sociale et professionnelle, l'écoute et la valorisation. L'association dispose d'un centre pour mener ses diverses activités : maternelle, dispensaire, elle est également en lien avec les écoles primaires et les collèges de tout le secteur et accompagne les enfants et leur famille vers un avenir meilleur.

OBJECTIFS

Contribuer à améliorer les conditions de vie des familles vulnérables du secteur 22 de Bobo-Dioulasso via un appui socio-éducatif et sanitaire.

KEOOGO

Partenaire depuis 2020

Engagement budgétaire 2020 : 67 256 €

Localisation : Ouagadougou

442 bénéficiaires

Au Burkina Faso, le phénomène des enfants et jeunes en situation de rue est principalement urbain et particulièrement dans la capitale, Ouagadougou. C'est justement dans la capitale burkinabè qu'a décidé d'intervenir notre nouveau partenaire : l'association KEOOGO, pour venir en aide à ces enfants et jeunes en difficultés. Depuis 2004, cette structure accompagne, oriente et prend en charge les enfants exclus des rouages de prise en charge afin de leur offrir une chance de quitter durablement la rue et ses nombreux dangers, l'espoir d'un avenir meilleur.

OBJECTIFS

Améliorer l'accès à la prise en charge médico-psychosociale des enfants et jeunes, par la mise en œuvre d'une stratégie de prévention, d'accès aux soins de qualité, de réhabilitation et de réintégration.

FOCUS

Projet : améliorer les conditions d'accès à un cadre de vie et d'éducation sain

Le Burkina Faso a fait de l'éducation un secteur prioritaire. Mais le système éducatif burkinabè est confronté à des défis multiples. La forte pauvreté de la population, 43,9 % vit en-dessous du seuil de pauvreté, engendre un faible accès aux services sociaux de base. Avec PARTAGE, le DISPENSAIRE TROTTOIR a mis en place un projet pour apporter un changement significatif en matière de promotion d'hygiène et de santé dans sept établissements scolaires. Les objectifs sont de construire des toilettes séparées pour les filles et les garçons, de réhabiliter les toilettes existantes, de construire des loges de change privées pour les filles et de former, sensibiliser les jeunes à la santé sexuelle et reproductive car les cas de grossesses et d'infections sexuellement transmissibles sont une vraie problématique dans le pays, et entrainent encore trop souvent le décrochage scolaire des filles à la puberté. L'école doit être un lieu d'apprentissage, mais aussi un lieu de vie avec un cadre de vie sain pour les enfants et les jeunes.

TÉMOIGNAGE DE LASSINA ZAMPOU, DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

« Avec l'arrivée de la COVID-19, les activités de KEOOGO ont pu se poursuivre sur l'ensemble des projets. Cela a été possible grâce à la conception et l'application d'un plan d'adaptation pour la réalisation des activités : réorganisation du travail, sensibilisation du personnel sur les mesures d'hygiènes et de protection pour assurer la continuité des services, adaptation de la logistique au personnel (gel hydroalcoolique, masques, gants, combinaisons pour le centre médical, dispositifs de lave-main devant les locaux, au village des filles, au centre médical et à l'école maternelle), limitation des participants à un nombre réduit pour les activités de formation et de sensibilisation, location de salle de grande capacité d'accueil pour les formations, obligation de porter un masque. Parallèlement, un comité d'écoute et de veille est chargé de faire le monitoring de l'évolution de la situation sanitaire et fait un rapport hebdomadaire sur l'évolution du nombre de cas. »

BURKINA FASO

TIN TUA

Partenaire depuis 2017

Engagement budgétaire 2020 : 100 000 €

Localisation : Région de l'Est, Province de la Tapoa, de la Gnagna et du Gourma.

1701 enfants - 101 adultes bénéficiaires directs

La région de l'Est est une région très rurale dont le centre urbain principal est Fada N'Gourma. Elle représente 17 % du territoire et 9 % de la population burkinabè. C'est la deuxième région la plus pauvre du pays. Le taux d'alphabétisation y est de 25,8 %.

Créée en 1989, l'association TIN TUA, qui signifie en langue gulimancema « *Développons-nous nous-mêmes* » travaille sur la promotion du développement durable via l'alphabétisation, l'innovation pédagogique et la formation professionnelle. L'association accompagne les enfants, les adolescents et les femmes à se prendre en charge et à promouvoir leur auto-développement.

TIN TUA a aussi mis en place une méthode d'enseignement très performante : le bilinguisme scolaire. Cela contribue au développement durable du pays et garantit une éducation de base de qualité à la population.

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'éducation de base non formelle, cela à travers un appui aux Écoles Primaires Bilingues de la région de l'Est.

FOCUS

La situation sécuritaire au Burkina Faso

Le Burkina Faso connaît de nombreuses attaques terroristes. Les secteurs sociaux de base, notamment l'éducation et la santé sont fortement impactés. Certaines localités sont victimes de cas d'assassinats et d'enlèvements de civils. Sur l'ensemble du territoire burkinabè, ce sont 2 512 établissements scolaires qui ont dû fermer leurs portes, privant ainsi plus de 350 000 enfants d'éducation. La région de l'Est, qui est la principale zone d'intervention de TIN TUA, fait partie des zones à forts défis sécuritaires. Cependant, les localités où sont situées les écoles primaires bilingues de TIN TUA restent relativement calmes. En 2020, aucune école n'a été attaquée, mais deux d'entre elles ont suspendu leurs activités par mesure de prudence.

MADAGASCAR

ASA

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2020 : 36 985 €

Localisation : Antananarivo, Antanety et Bongolava - Moyen Ouest de Madagascar

7 520 bénéficiaires

L'ASA réinsère des familles de la capitale, sans-abri ou en grande précarité, en les formant à l'agriculture, puis en les intégrant en zone rurale, où l'association les appuie sur le plan social, économique, administratif et sanitaire. Grâce au projet soutenu par PARTAGE, les enfants de la zone d'intervention sont scolarisés. L'ASA gère aussi trois centres de santé qui prennent en charge les personnes malades sur la zone d'intervention du projet. Le personnel de santé est aussi en charge d'organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population pour améliorer les conditions sanitaires des familles. Le partenariat entre l'ASA et PARTAGE s'est achevé au terme de cette année, après 19 ans de collaboration au service des familles en grande précarité afin de leur permettre une réinsertion en milieu rural.

OBJECTIFS

Réduire la pauvreté des familles défavorisées issues de la capitale et du Moyen-Ouest malgache.

TÉMOIGNAGE DE TSILAVINA, BÉNÉFICIAIRE DE L'ASA

"C'est par une information à la radio que j'ai entendu pour la première fois l'existence de la pandémie alors que c'était encore à l'extérieur. Avant le 19 mars 2020, cela ne nous alarmait guère, mais aujourd'hui, entendre la statistique des gens contaminés nous donne la chair de poule même si pour le moment personne n'est encore touché dans notre région. Quand nous nous retrouvons entre élèves, un soupçon de regret et de déception est remarqué par tout un chacun à cause de la situation mais nous tenons quand même à avouer que les mesures prises par les responsables des écoles sont judicieuses et bonnes car la suspension des cours est une des solutions pour éviter les rassemblements, facteurs de propagation du virus. Si l'on parle de l'étude à la maison, je constate que ce n'est pas trop satisfaisant du fait que nous n'avons pas suffisamment de temps à y consacrer à cause des diverses tâches à effectuer, on a à peine deux heures pour se pencher sur le cahier. Quoiqu'il en soit, nous nous efforçons de faire nos devoirs et de réviser les leçons que nos enseignants nous envoient."

BEL AVENIR

Partenaire depuis 2010

Engagement budgétaire 2020 : 154 000 €

Localisation : Tuléar et Mangily (Région Atsimo Andrefana, Sud-Ouest de Madagascar)

5 123 bénéficiaires

Dans la province de Tuléar, au sud-ouest de l'île, 80 % de la population de la région Atsimo Andrefana vit en-dessous du seuil de pauvreté (la moyenne nationale est de 72 %). Dans la commune de Tuléar, chef-lieu régional, le quartier d'Ankalika est l'un des plus pauvres.

BEL AVENIR mène un large programme d'actions sociales auprès des enfants et des jeunes de la ville et de ses alentours. L'association agit via des actions scolaires, sociales, socioculturelles à destination des enfants et propose des activités sanitaires et de protection de l'environnement.

OBJECTIFS

Appuyer l'école et le collège des Salines à Tuléar, les activités sportives, culturelles et de sensibilisation, les classes vertes pour les écoliers et le volet nutrition et santé.

ZOOM SUR UNE ACTION :

Mise en place du projet Urgence COVID-19

Face à la crise sanitaire de la COVID-19, de nombreux enfants ont été déscolarisés et exposés à un risque de malnutrition accrue. Pour permettre aux enfants et à leurs familles d'accéder à une alimentation équilibrée, BEL AVENIR a distribué des colis alimentaires composés notamment de riz, de légumes secs et d'huile à 400 foyers du quartier défavorisé d'Ankalika. De plus, 1500 foyers composés en moyenne de 6 enfants, ont bénéficié de kits d'hygiène. Afin d'assurer une continuité pédagogique durant cette période de pandémie, et de maintenir le contact avec les élèves et leurs parents, les enseignant.e.s se sont également mobilisé.e.s pour inscrire manuellement les devoirs dans le cahier de chaque élève.

MADAGASCAR

VAHATRA

Nouveau partenaire en 2018

Engagement budgétaire 2020 : 60 000 €

Localisation : Zones rurales, semi-rurales et urbaines des régions de Vakinankatra et Itasy sur les hauts plateaux de Madagascar

1 023 bénéficiaires

Sur la commune urbaine d'Antsirabe, ainsi que dans les zones rurales et semi-rurales des hauts plateaux malgaches, VAHATRA accompagne les familles et leurs enfants en mettant en place des ateliers qui développent la confiance en soi, les aptitudes à communiquer et à créer, en les aidant à avoir accès à des papiers d'identité afin que les enfants puissent passer leurs examens scolaires et devenir des citoyens à part entière et par des actions de sensibilisation sur les problématiques de l'adolescence et les droits de l'enfant.

L'association répond à plusieurs besoins fondamentaux des enfants : l'éducation, la santé, les loisirs. VAHATRA participe également à des actions de plaidoyer à travers l'Organisation de la Société Civile d'Antsirabe pour l'Enfance (OSCAPE).

OBJECTIFS

Mettre en place des ateliers pour les enfants et adolescents d'activités extra-scolaires et soutenir l'accompagnement social des familles.

ZOOM SUR UNE ACTION :

"Lire des livres ! Lire délivre !"

Voici la devise du club de lecture de VAHATRA, convaincu de l'importance de la lecture dans la réussite scolaire des enfants et pour leur épanouissement personnel et social.

À Madagascar, peu d'enfants peuvent avoir accès aux livres et beaucoup trop peu sont intéressés par la lecture. VAHATRA organise chaque mois des séances de lecture et les enfants ont accès à des livres divers : journaux, magazines, romans, livres pédagogiques, pour renforcer et améliorer leurs capacités et leur donner le goût de lire et de se cultiver. Cette activité, en cette période de pandémie, est d'autant plus essentielle pour que les enfants poursuivent leurs apprentissages.

UNION DES COMORES

MAEECHA

Partenaire en 2008

Engagement budgétaire 2020 : 280 997 €

Localisation : Ile d'Anjouan – région du Nyumakélé

18 714 bénéficiaires directs - 19 423 bénéficiaires indirects

La région du Nyumakélé est la plus peuplée de l'île d'Anjouan, mais aussi la plus défavorisée.

MAEECHA promeut une éducation de qualité. Elle a contribué au développement des 25 classes maternelles communautaires qu'elle appuie encore étroitement sur le plan pédagogique ainsi qu'une école primaire communautaire destinée aux enfants les plus marginalisés. Elle intervient également dans les 25 écoles primaires publiques. L'ONG propose aussi une mutuelle pour permettre aux élèves d'accéder à des soins. Enfin, MAEECHA travaille avec l'ensemble des acteurs de l'éducation : parents, enseignants, autorités locales… dans le but d'œuvrer à l'implication de tous dans l'éducation des enfants du Nyumakélé et d'améliorer la gestion de l'éducation dans le pays.

OBJECTIFS

Faire respecter les droits de l'enfant, permettre aux enfants d'accéder à une éducation adaptée et participer à l'évolution des pratiques scolaires visant une meilleure qualité d'enseignement.

FOCUS

L'émission de radio « L'école à la maison »

Face à la crise sanitaire, MAEECHA a mis en place un dispositif d'accompagnement pédagogique, via la diffusion d'une émission intitulée "*L'école à la maison*". Destinée aux élèves de CM2 en classe d'examen, l'émission a été diffusée dans trois stations radio de la région du Nuymakele. En parallèle, les encadreurs et les enseignants du Nuymakele ont élaboré un cahier d'apprentissage pour les élèves de CM2 avec des résumés de leçons et des exercices pratiques en français, mathématiques, éveil. Depuis leur domicile, ils ont suivi l'émission et appliqué les consignes pour la réalisation des exercices. Cinquante élèves issus de familles démunies ont bénéficié de postes radio. Le but de cette initiative était d'impliquer les enseignant.e.s, via la correction des cahiers des élèves, et les parents d'élèves, chargés de récupérer le cahier d'apprentissage, corrigé par son enseignant.e. L'expérience ayant été positive, MAEECHA a décidé de généraliser ce dispositif à l'ensemble des enfants bénéficiaires.

BRÉSIL

AGACC

Partenaire depuis 1995

Engagement budgétaire 2020 : 247 038 €

Localisation : État du Ceará

6 517 bénéficiaires

Dans l'État du Ceara, l'enseignement des écoles publiques est de faible qualité, les classes sont trop nombreuses pour permettre un soutien des élèves en difficulté et les conditions de vie sont très difficiles dans certains quartiers, ce qui a pour conséquence un taux d'échec et d'abandon scolaire élevé.

Dans des quartiers défavorisés de Fortaleza et de trois autres communes de l'intérieur, l'AGACC promeut l'amélioration des conditions de vie, de la scolarisation, de l'apprentissage et le plein développement des enfants et des jeunes. Pour contribuer à l'élaboration d'un projet de vie, à la réduction de la violence et à la promotion de la citoyenneté, l'AGACC propose des activités de soutien scolaire et extra-scolaires : sport, théâtre, musique… et un accompagnement familial : réunions thématiques, visites à domicile…

OBJECTIFS

Contribuer au développement des aspects cognitifs, socio-émotionnels et physiques des enfants et adolescents de 6 à 15 ans, en situation socio-économique vulnérable, qui présentent de faibles performances scolaires ou des difficultés d'apprentissage, dans les communes de Fortaleza, Granja, Parambu et Várzea Alegre.

ZOOM SUR UNE ACTION

Le projet «Tentes de lecture » de l'AGACC

Au Brésil, seuls 45,4 % des enfants pauvres ont un niveau approprié à leur âge en lecture ! Le projet 2020 proposé par PARTAGE : « Tentes de lecture », vise à favoriser l'accès à la lecture et à la culture pour les enfants et adolescent.e.s de 6 à 16 ans issus de familles défavorisées.

L'installation de « tentes de lecture » a permis de faire entrer et circuler la lecture, la littérature et la culture dans les quartiers précaires de Fortaleza au Brésil.

Ce projet concerne cinq communautés, et ainsi directement 1 100 enfants et adolescents de 3 à 16 ans issus de 700 familles à faibles revenus et évoluant dans un environnement où les inégalités dans l'accès à la culture sont criantes. Ces tentes sont équipées de nombreux livres, d'outils numériques, de jeux éducatifs et de matériel d'apprentissage dont les enfants peuvent s'emparer. Des activités hebdomadaires y sont organisées : relaxation, théâtre, lecture. Les enfants peuvent également y emprunter des livres. Le projet a financé aussi des événements culturels et littéraires, l'embauche de professionnels et des formations. Le principe des tentes permet à la culture de venir au-devant des populations.

ÉQUATEUR

INEPE

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2020 : 295 595 €

Localisation : Quito, La Dolorosa de Chilibulo, La Magdalena Alta

21 988 bénéficiaires

L'enseignement public équatorien prend peu en compte les caractéristiques des élèves, leurs différentes origines sociales et/ou culturelles. Les cours dispensés se concentrent sur l'apprentissage de savoirs académiques au détriment de la formation humaine.

La mission de l'INEPE est de construire et de développer des processus de développement local qui se basent sur des programmes d'éducation populaire, d'organisation communautaire, de communication et de recherche participative. Que ce soit au niveau de son unité éducative ou de son centre de formation et de recherche, l'INEPE favorise le développement de processus éducatifs en accord avec les spécificités des enfants et à partir de la valorisation de leur culture.

OBJECTIFS

Contribuer au développement intégral et harmonieux des enfants, des jeunes, des adultes et des communautés à faible revenu du sud de Quito.

ZOOM SUR UNE ACTION

Atelier INEPE sur la méthodologie Suzuki

Le 16 octobre 2020, l'INEPE a réalisé un atelier sur la philosophie et la méthodologie Suzuki à destination de tous les membres du réseau PARTAGE RISE. Cette présentation réalisée en espagnol par Andrea Raza, coordinatrice du programme d'éducation des talents musicaux de l'INEPE, professeur de piano et de chant et directrice de la chorale de l'INEPE, a été traduite en direct en anglais et français. L'atelier a présenté une approche des connaissances philosophiques et méthodologiques sur la manière de développer le talent et les compétences musicales et éducatives innées à tous les enfants. Au début des années 1930, le Dr Shinichi Suzuki, à la recherche d'un moyen approprié pour apprendre aux jeunes enfants à jouer du violon, a observé que l'enseignement de la langue maternelle était invariablement une réussite totale : tous les enfants apprenaient à parler leur langue maternelle. L'éducation par l'approche de la langue maternelle, appliquée à l'enseignement de tout instrument de musique ou domaine éducatif, est ce que le Dr Suzuki a appelé la méthode d'éducation des talents. L'atelier a été un succès : 100 participants sur Zoom, le visionnage de la retranscription sur la page Facebook de l'INEPE (en espagnol) dépasse les 1 000 vues et cela a généré des échanges intéressants avec les participants et nous avons eu de nombreux retours positifs.

SAN JUAN DE JERUSALÉN

Partenaire depuis 1995

Engagement budgétaire 2020 : 105 890 €

Localisation : Quito

1 412 bénéficiaires

L'État équatorien n'offre pas de prise en charge thérapeutique complète et de qualité aux enfants atteints d'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC). Les familles se tournent donc vers des structures privées souvent très onéreuses et qui excluent ainsi les familles défavorisées. Les discriminations restent nombreuses envers les personnes porteuses de handicaps et les enfants atteints d'IMC, qui sont alors orientés vers des établissements scolaires spécialisés où ils ont peu de chance de recevoir un enseignement de qualité. Le Centre d'Éducation Motrice SAN JUAN accueille des enfants présentant une Infirmité Motrice Cérébrale et des troubles neuro-développementaux pour les autonomiser et favoriser leur intégration dans la société grâce à la rééducation thérapeutique, la prévention et le traitement orthopédique, l'accompagnement émotionnel, la scolarisation en maternelle, l'intégration des enfants dans des écoles primaires, le soutien et le suivi des familles.

OBJECTIFS

Contribuer à ce qu'un plus grand nombre d'enfants et d'adolescent.e.s atteints de paralysie cérébrale et de troubles neuro-développementaux puissent accéder à un accompagnement complet inclusif avec la participation de leurs pairs dans la ville de Quito.

ZOOM SUR UNE ACTION

Comment SAN JUAN a poursuivi le soutien et les soins aux enfants en temps de pandémie ?

SAN JUAN a donné aux parents des indications virtuelles pour qu'ils sachent comment accompagner leurs enfants à la maison, puis, les maitresses se sont mises d'accord avec les parents pour déployer un programme hebdomadaire d'activités, l'objectif étant d'adapter du matériel disponible et recyclé à la maison pour pouvoir travailler de manière ludique et créative et réaliser les tâches quotidiennes.

Les réactions des enfants ont été variées : la joie d'être à la maison avec leurs parents, et en même temps, le manque de leurs professeurs, de leurs petits camarades et de leurs thérapeutes s'est fait ressentir. C'est pourquoi, la maîtresse et l'auxiliaire de classe ont programmé des rencontres virtuelles chaque semaine, donnant lieu à un dialogue dans lequel les enfants exprimaient leur ressenti, ce qui leur plaisait et ce qui leur déplaisait.

HONDURAS

COMPARTIR

Partenaire depuis 1992

Engagement budgétaire 2020 : 402 709 €

Localisation : Tegucigalapa

20 153 bénéficiaires

Au Honduras, la violence est très forte, surtout dans les quartiers défavorisés, avec les maras (gangs armés internationaux). Les conditions de vie dans ces quartiers sont particulièrement difficiles : chômage, violence, décomposition familiale... L'enseignement dans les écoles publiques est de faible qualité et les effectifs des classes trop importants ne permettent pas un soutien des élèves en difficulté, ce qui a pour conséquence des taux d'échec et d'abandon scolaire élevés. COMPARTIR travaille dans trois quartiers défavorisés de la capitale du Honduras, Tegucigalpa. L'association apporte un soutien aux enfants en difficulté et à leurs familles. COMPARTIR propose différentes activités aux enfants et jeunes : soutien scolaire, activités artistiques et sportives, bibliothèques… mais aussi un accompagnement social des familles. Des séances d'information et de sensibilisation sont organisées pour les parents sur différents thèmes : hygiène, alimentation... COMPARTIR réalise aussi des visites à domicile au sein des familles.

OBJECTIFS

Contribuer à la défense et à la promotion des droits des enfants et des jeunes, ainsi que de leurs familles, dans les colonies de Villanueva, Nueva Suyapa et Los Pinos de la ville de Tegucigalpa.

ZOOM SUR UNE ACTION

Campagne éducative 2020 :
« *Grâce à l'éducation, nous avançons* »

La campagne a débuté par la remise de 2 318 uniformes scolaires et cartables aux enfants et jeunes bénéficiaires de COMPARTIR.

L'objectif de la campagne est d'augmenter le taux d'enfants scolarisés et assidus et faire progresser l'idée que l'éducation est un pilier fondamental du développement de l'enfant.

Par ailleurs, COMPARTIR favorise l'épanouissement et le développement de talents en faisant, d'une part, intervenir des pédagogues, psychologues, écrivains, professeurs et travailleurs sociaux et, d'autre part, en proposant de nombreuses activités extrascolaires comme la culture, l'art, les bibliothèques, le sport ou encore la participation citoyenne.

CAMBODGE

BANDOS KOMAR

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2020 : 284 696 €

Localisation : Provinces de Pursat et Siem Reap

127 829 bénéficiaires

Le Cambodge est l'un des pays les plus pauvres d'Asie du Sud-Est et le niveau d'instruction de la population reste faible à l'échelle de la sous-région. L'éducation de base s'améliore au fil des années aussi bien en termes d'accès que de qualité. Pourtant, très peu d'enfants vont à la maternelle, faute d'infrastructures et de sensibilisation des parents.

BANDOS KOMAR intervient auprès des enfants et des membres de leur communauté. Ils sont issus de populations très défavorisées de zones rurales, que ce soit sur le plan de l'éducation en primaire et préscolaire, de santé ou de développement communautaire. Le soutien de BANDOS KOMAR se matérialise sous plusieurs formes : mise à disposition de matériel pédagogique et de bibliothèques, réhabilitation d'écoles, diffusion de méthodes pédagogiques innovantes, distribution de collations et d'uniformes, mise en place de séances d'éducation à la santé, renforcement des comités d'écoles. De plus, dans la communauté, les parents sont sollicités pour constituer des groupes d'entraide, pour réfléchir à leurs difficultés communes et pour trouver ensemble des solutions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

OBJECTIFS

Permettre aux enfants des zones vulnérables d'avoir accès à un enseignement primaire qui soit de qualité et aux enfants de moins de six ans d'accéder à un enseignement préscolaire. Sensibiliser les enfants et les parents aux bonnes pratiques d'hygiène. Renforcer les capacités des communautés pour augmenter les revenus familiaux.

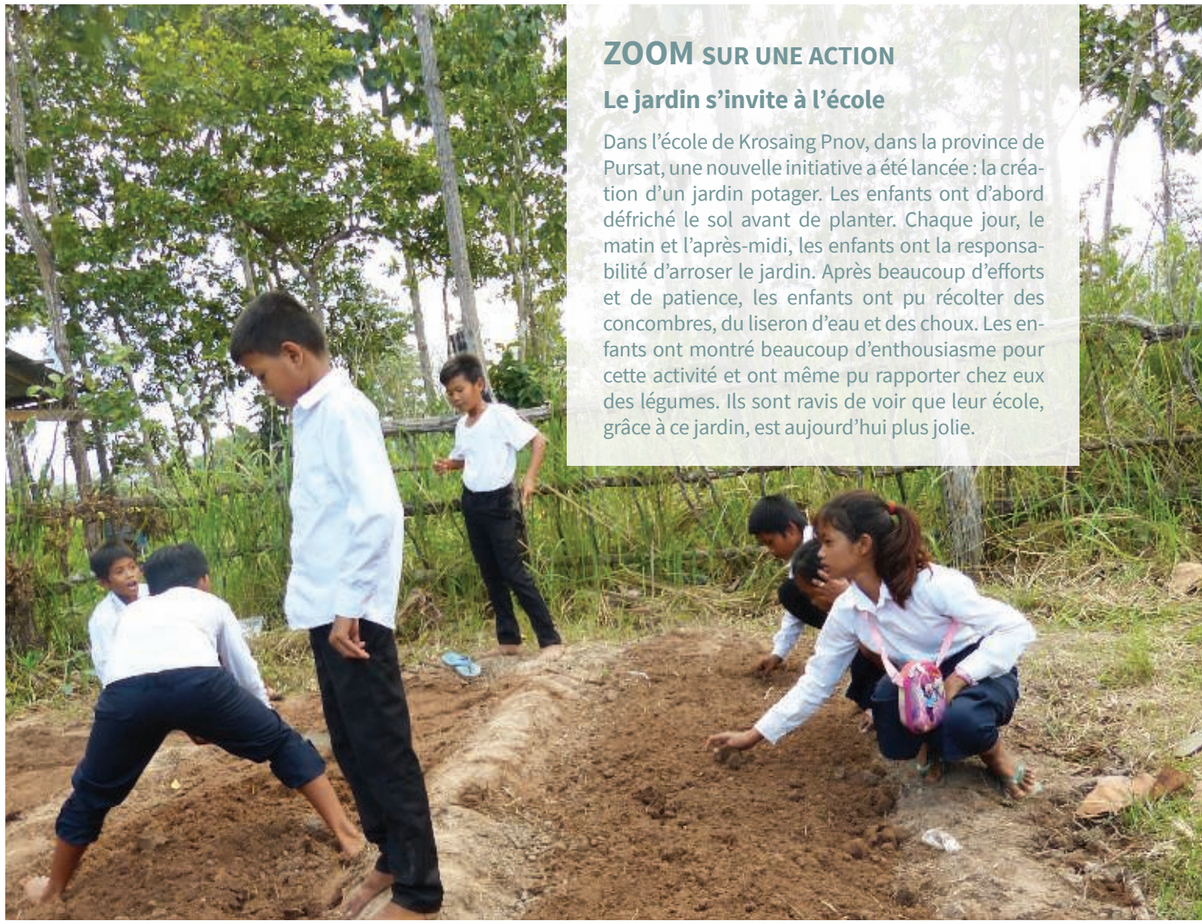

ZOOM SUR UNE ACTION

Le jardin s'invite à l'école

Dans l'école de Krosaing Pnov, dans la province de Pursat, une nouvelle initiative a été lancée : la création d'un jardin potager. Les enfants ont d'abord défriché le sol avant de planter. Chaque jour, le matin et l'après-midi, les enfants ont la responsabilité d'arroser le jardin. Après beaucoup d'efforts et de patience, les enfants ont pu récolter des concombres, du liseron d'eau et des choux. Les enfants ont montré beaucoup d'enthousiasme pour cette activité et ont même pu rapporter chez eux des légumes. Ils sont ravis de voir que leur école, grâce à ce jardin, est aujourd'hui plus jolie.

INDE

SARD

Partenaire depuis 2014

Engagement budgétaire 2020 : 68 740 €

Localisation : Moradabad - Quartiers de Fakirpura et Chakkar Ki Milak, villages de Sabjipur et Nanpur Ki Milak

25 503 bénéficiaires

Moradabad est situé dans l'Uttar Pradesh, l'État indien le plus densément peuplé où 1/3 de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté et c'est également l'État qui connaît le plus grand nombre d'enfants qui quittent l'école pour aller travailler.

SARD intervient dans les quartiers pauvres de Fakirpura et de Chakkar ki Milak, ainsi que dans les villages de Sabjipur et Nanpur Ki Milak où de nombreux enfants bénéficient directement du programme.

OBJECTIFS

Contribuer au développement holistique des enfants et des adolescents des quartiers pauvres et des villages de Moradabad.

FOCUS

Webinaire à destination des communautés en période de COVID

Des webinaires réguliers sont organisés par l'équipe de SARD à destination des membres des communautés et des enfants sur l'épidémie de la COVID-19, les mesures préventives à adopter, les symptômes et séquelles de la maladie et les répercussions sur la scolarité.

En parallèle, les organisateurs des webinaires informent sur la nécessité d'améliorer l'alimentation afin de renforcer le système immunitaire et sur les cours dispensés en ligne afin que la situation impacte le moins possible la scolarité des enfants.

NÉPAL

BIKALPA

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2020 : 102 902 €

Localisation : Katmandou et sa vallée

159 805 bénéficiaires

BIKALPA favorise la scolarisation des enfants et des jeunes filles les plus démunis grâce à des programmes d'éducation alternative, par le biais d'une éducation non formelle et de l'insertion des enfants dans des écoles formelles. BIKALPA a aussi pour mission de promouvoir la paix et la non-violence au Népal et plus largement en Asie par l'intermédiaire de rencontres régionales de jeunes filles. L'association sensibilise la société népalaise aux droits de l'enfant et à la paix grâce à une émission télévisée mise en place par et pour les enfants du Népal.

OBJECTIFS

Améliorer les conditions de vie des enfants les plus vulnérables en leur donnant les moyens à travers des programmes d'éducation. Promouvoir la paix au Népal et en Asie.

TÉMOIGNAGE DE KUSHAL SINKHAL, 10 ANS

« Cette année, nous ne sommes quasiment pas allés à l'école – il y avait le confinement et tout le monde a dû rester à la maison. Au début, c'était sympa mais après, c'est devenu très ennuyeux et difficile. Il y a eu des moments où nous avons dépendu de la nourriture donnée par différentes organisations caritatives, aussi bien des repas déjà cuisinés que des aliments non cuits. Même après cela, je partage toujours des choses, de la nourriture et des habits avec mes frères et sœurs à la maison. C'était vraiment difficile à ce moment-là, et je pense que nous devons vraiment tout partager, encore plus qu'avant. Ma maman nous a dit que cette année nous devions nous entraider encore plus dans la famille. Je l'écoute. Je pense également à cela lorsque je joue avec les autres dans la communauté. »

NÉPAL

CWCN & VOC

Partenaires depuis 2005

Engagement budgétaire 2020 : 141 873 €

Localisation : Katmandou et sa vallée

20 882 bénéficiaires

Ces deux organisations travaillent à la réinsertion sociale et/ou familiale des enfants vulnérables.

Travaillant depuis une décennie avec les enfants des rues, CWCN a déjà accueilli et participé à la réhabilitation de plus de 500 jeunes En 2020, CWCN commence l'opérationnalisation de sa nouvelle stratégie. Quelques enfants sont encore présents au centre mais l'association concentre son action autour de plusieurs nouveaux axes tels que l'éducation par le sport, la nutrition, le micro-crédit ou encore le soutien à des écoles.

VOC accueille les enfants des rues dans des centres d'accueil et de socialisation, où un accompagnement fort leur est apporté dans le but d'assurer leur réinsertion sociale et/ou familiale. VOC mène en parallèle des actions de protection alternative, comme par exemple le programme « Famille d'accueil », de sensibilisation mais aussi de prévention contre les abus sexuels.

OBJECTIFS

Fournir soutien et protection aux enfants vulnérables de la vallée de Katmandou. Aider ces enfants à améliorer leurs compétences pour les préparer à leur insertion sociale et familiale.

FOCUS

JOURNÉE POUR UN INTERNET PLUS SÛR

Le 11 février 2020, le CWCN a célébré le programme de la journée pour un internet plus sûr en coordination avec ChildSafeNet.

Pour mettre l'accent sur l'utilisation non sécurisée d'internet qui créé des problèmes tels que l'abus et l'exploitation sexuelle en ligne, la cyberintimidation, les jeux d'argent et l'exposition des contenus sexuels, le CWCN a organisé un théâtre de rue où se sont rendus étudiants, enseignants, parents qui ont été sensibilisés à cette problématique.

Cette action est d'autant plus pertinente dans un contexte où les enfants se sont retrouvés confinés et donc plus exposés.

THAÏLANDE

CPCR

Partenaire depuis 2005

Engagement budgétaire 2020 : 241 122 €

Localisation : tout le pays

44 678 bénéficiaires directs - 184 956 bénéficiaires indirects

Le CPCR lutte contre les abus et la maltraitance des enfants avec un travail de prise en charge adaptée, de prévention au sein des écoles, des familles, des communautés et des hôpitaux. Il mène aussi des actions de plaidoyer visant à faire adapter la législation et les pratiques en matière de protection de l'enfance.

OBJECTIFS

Créer des projets modèles de protection et de prévention contre les violences faites aux enfants, avec différents acteurs de la société. Sensibiliser et mener des actions de plaidoyer autour de cette problématique.

ZOOM SUR UNE ACTION

Campagne de prévention du harcèlement entre les enfants

En Thaïlande, le harcèlement entre enfants est en hausse et se trouve deuxième, derrière le Japon, au niveau mondial. Pour répondre à cette problématique, le CPCR a mis en place un programme « Prévention du harcèlement entre enfants » dans l'école Khantha Pittayakhan dans la Province de Trang et l'école Khlong Yang Prachanusorn dans la Province de Krabi. C'est un programme pilote qui vise à éduquer les délégués d'élèves, les parents d'élèves, les professeurs et les équipes administratives pour leur permettre de comprendre et d'encourager l'arrêt de ce harcèlement à l'école.

THAÏLANDE

HSF

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2020 : 128 228 €

Localisation : Province de Nakhon Si Thammarat

3 401 bénéficiaires

À Nakhon, les familles sont confrontées à des circonstances difficiles (problèmes financiers, de couple, d'alcool, de drogue, de migration interne, de prostitution, d'enfants battus ou de négligence sur l'hygiène, les soins, l'alimentation quotidienne), qui limitent leurs capacités à assurer leurs rôles de parents. HSF met en place des activités de soutien pour aider les enfants et les familles à surmonter leurs difficultés, ensemble. HSF réalise un travail social avec des conseils réguliers, un accompagnement personnalisé lors de visites à domicile et, si nécessaire, un soutien matériel et/ou financier aux familles dans le besoin. Il s'agit de fournir à chaque famille un suivi approprié, associé à des temps de travaux en groupe avec d'autres familles rencontrant des difficultés similaires, pour renforcer leurs capacités et leurs compétences et les accompagner vers l'autonomie.

OBJECTIFS

Contribuer au renforcement des cellules familiales en crise et de celles connaissant des circonstances difficiles dans le but d'éviter l'abandon d'enfants et les maltraitances.

ZOOM SUR UNE ACTION

Formation sur l'économie auto-suffisante

Des adolescents de la province de Nakhon Si Thammarat ont participé à une formation sur l'économie auto-suffisante. Cette formation était animée par un professeur de l'université Rajabhat de Nakhon Si Thammarat. Les adolescents ont été très attentifs et ont apprécié les activités proposées. Ils ont partagé leurs idées sur l'agriculture auto-suffisante. L'atmosphère était à la fois gaie et stimulante. Ils ont appris de nombreuses choses qu'ils pourront reproduire chez eux. A la fin de la réunion, chacun a reçu un kit de plantes à faire pousser chez soi, avec la possibilité par la suite de présenter et partager ses progrès par le biais du Line Group et du compte Facebook du groupe des adolescents.

VIETNAM

ANH DUONG

Partenaire depuis 2013

Engagement budgétaire 2020 : 76 117 €

Localisation : District de Phung Hiep, province de Hau Giang, Delta du Mékong

145 355 bénéficiaires

ANH DUONG encourage les populations les plus défavorisées à lutter contre les problèmes qui freinent le développement local en travaillant de manière collaborative pour améliorer leur qualité de vie. Centrée sur le développement communautaire, avec comme fil conducteur le micro-crédit, ANH DUONG a pour principe d'action une « forte implication des acteurs » (enfants, familles, communautés, écoles, autorités) dans l'implémentation de ces programmes pour la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et l'amélioration des infrastructures communes (ponts, routes).

En 2020, ANH DUONG a assuré le suivi et la réalisation des programmes de santé buccale dans les 55 écoles maternelles et primaires des districts de Phung Hiêp et de Vi Thuy. Les écoles les plus « méritantes » ont reçu des prix. Pour venir en aide aux personnes les plus pauvres, durement touchées par la pandémie, ANH DUONG a accompagné 255 familles en leurs fournissant le minimum vital : du riz, des semences et quelques petits animaux de basse-cour. Les élèves les plus pauvres ont également reçu de l'aide, notamment 600 d'entre eux lors de la fête du Têt.

OBJECTIFS

Promouvoir l'accès à l'éducation et à la santé.

ZOOM SUR UNE ACTION

Quand le déchet devient utile

Au centre Anh Duong, les élèves réutilisent les bouteilles en plastique pour faire pousser des légumes et des fleurs au sein de leur école. L'idée est de développer un jardin écologique à partir des déchets de l'école. Cette initiative est l'occasion d'améliorer l'environnement des enfants, avec une école plus verte et d'aborder des sujets de sciences de la vie grâce aux activités dans ce jardin et de parler de conscience écologique.

HAITI

ACDED

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2020 : 55 146 €

Localisation : Département du Sud-Est

20 631 bénéficiaires

L'ACDED apporte un soutien matériel et technique à des écoles primaires, essentiellement communautaires, des communes de Marigot et Cayes-Jacmel. L'association réalise des actions de prévention et d'éducation à la santé dans les écoles tout en offrant un suivi médical aux enfants. L'ACDED met également l'accent sur le développement de l'éducation à la citoyenneté et à la sensibilisation aux questions environnementales.

OBJECTIFS

Contribuer à une amélioration du système scolaire et des conditions d'assainissement dans des écoles des communes de Jacmel, des Cayes Jacmel et de Marigot.

FOCUS

Ingéniosité : le « tippy tap »

En cette année de pandémie, dans certaines régions du monde, il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour le lavage des mains.

L'équipe de l'ACDED a fait la promotion du "tippy tap", un dispositif pouvant être facilement fabriqué et qui permet de se laver les mains sans avoir à toucher le robinet ou un récipient quelconque.

Un levier actionné avec le pied fait basculer un gallon qui déverse de l'eau sur les mains. Un morceau de savon attaché à la barre horizontale permet de se savonner les mains.

ADEMA

Partenaire depuis 2013

Engagement budgétaire 2020 : 202 914 €

Localisation : Département du Nord-Ouest

7 124 bénéficiaires

ADEMA contribue au développement du bas Nord-Ouest d'Haïti en accompagnant les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État et les organisations de la société civile. En vue d'améliorer l'accès des populations aux services de base, ADEMA intervient essentiellement dans les domaines de l'éducation, du développement local, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement.

OBJECTIFS

L'accès à une éducation fondamentale publique de qualité pour toutes et tous, qui est amélioré par la revalorisation des écoles nationales dans le district scolaire de Jean-Rabel.

FOCUS

Le droit aux loisirs, une lutte pour les enfants haïtiens

Haïti est un pays qui a connu la colonisation, l'esclavage et cinq régimes dictatoriaux, la population haïtienne est marquée par son histoire, la méfiance et la dureté font partie de leur vécu. Pour les parents, le bon enfant est celui qui ne joue pas, qui ne s'exprime pas, ne réplique pas et accepte les décisions des parents et instituteurs. C'est pourquoi, l'école Pa nou d'ADEMA propose des espaces de divertissements aux enfants. L'occasion d'une prise de conscience de leurs droits aux loisirs et à leur liberté d'expression à l'école et à la maison.

BOSNIE HERZÉGOVINE

DUGA

Partenaire depuis 2005

Engagement budgétaire 2020 : 38 067 €

Localisation : Canton de Sarajevo

1 225 bénéficiaires

DUGA œuvre en faveur d'un accès égal à une éducation de qualité et, plus particulièrement, pour développer et faciliter l'intégration et l'inclusion des enfants ayant des troubles de la parole, du langage et de la motricité dans le système éducatif traditionnel. Pour cela, l'association développe trois grands types d'actions : le support psychosocial aux enfants, grâce à des séances thérapeutiques réalisées par les professionnels de DUGA (pédagogues spécialisés, orthophonistes), des actions de formation d'enseignants et un plaidoyer qui a permis l'adoption d'une réforme favorisant l'intégration des enfants à besoins spécifiques à l'école.

OBJECTIFS

Promouvoir l'égalité des chances en faveur d'enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques pour l'inscription à l'école primaire ; mettre à disposition des services visant à surmonter les obstacles pour leur intégration et réussite scolaire.

ZOOM SUR UNE ACTION

Un conte de fées au pays de la géométrie

Chaque année, le premier mercredi de mars marque la Journée Mondiale des Mathématiques.

Les enseignants d'un jardin d'enfants ont conçu et exécuté une pièce interactive pour les enfants, intitulée « *Conte de fées au pays de la géométrie* ». Ils ont emmené les enfants dans le monde magique des formes et des figures géométriques, et ont démontré l'idée que les mathématiques sont partout autour de nous.

FRANCE

GÉNÉRATION MÉDIATEURS

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2020 : 15 920 €

398 bénéficiaires directs - 78 000 bénéficiaires indirects

GÉNÉRATION MÉDIATEURS mène un travail de prévention de la violence en formant des jeunes et des enseignants à la médiation et à la résolution non violente des conflits. L'association intervient en milieu scolaire, mais aussi, et de plus en plus, au sein de structures parascolaires. La démarche de GENERATION MEDIATEURS est une approche originale de l'éducation civique à travers l'apprentissage de la parole, de la rencontre et de la gestion des conflits. Grâce à ces formations, les établissements remarquent une amélioration sensible des rapports entre jeunes.

OBJECTIFS

Former des jeunes à la médiation et à la résolution non-violente des conflits.

TÉMOIGNAGE DE PEGGY RAISON, CPE - COURTS METRAGES POUR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE MONTESQUIEU EN GIRONDE

« Durant le confinement, les personnels du collège se sont mobilisés pour garder un lien relationnel avec les élèves à travers deux courts-métrages diffusés sur le site du collège. L'un pour leur témoigner notre soutien, l'autre pour leur expliquer en images les gestes barrières et l'organisation lors de la reprise scolaire. Au vu de ces expériences, j'ai proposé, avant la reprise, de créer un support visuel qui pourrait faciliter les premiers échanges avec les élèves et libérer la parole sur cette période sans contact avec l'extérieur. Chaque volontaire m'a envoyé une image ou une photo exprimant la manière dont la période inédite du confinement était vécue. L'image choisie était accompagnée d'un mot ou d'une phrase explicative. J'ai conçu un photolangage avec toutes les contributions. Lors de la projection de celui-ci, il est possible de lire le texte envoyé avec chaque image. Les phrases sont très différentes, parfois même opposées, c'est toute la richesse d'un travail collectif. Ce support a contribué à créer du lien entre les personnels et de nombreux enseignants l'ont utilisé lors des premières heures de cours avec les élèves au moment de la reprise. Cela a permis de libérer la parole, de permettre aux élèves de s'exprimer sur leur vécu en choisissant une de ces images et en expliquant pourquoi. Tous n'ont pas vécu cette période de la même manière et c'était un véritable temps de partage, sans jugement et avec beaucoup d'empathie. »

MAYOTTE

LE VILLAGE D'EVA

Partenaire depuis 2020

Engagement budgétaire 2020 : 50 000 €

750 bénéficiaires

Mayotte est le département le plus jeune de France, un habitant sur deux a moins de 17 ans. Face à une surpopulation des écoles publiques, des milliers d'enfants n'ont pas accès à l'école et vivent dans des conditions de grande précarité. 25 à 30 % de la population n'a pas accès à l'eau et 40 % du parc de logement est recensé comme précaire. Ces conditions de vie engendrent pour de nombreux enfants des problématiques d'accès aux soins, à l'éducation et à l'hygiène.

Le Village d'EVA œuvre pour améliorer les conditions de vie des enfants en grande souffrance à Mayotte, en dispensant des savoirs de base aux enfants de 3 à 16 ans exclus du système scolaire, et en intervenant sur l'éducation à la santé. L'association mène également des actions de plaidoyer en faveur des droits de l'enfant, et accompagne les familles dans les démarches de scolarisation de leurs enfants.

OBJECTIFS

La mise en place d'un programme de réussite éducative visant à rattraper le retard scolaire des enfants, et permettre leur scolarisation à l'école publique.

Le déploiement d'un dispositif d'éducation à la santé, pour prévenir les risques sanitaires et permettre aux enfants d'accéder aux soins.

ZOOM SUR UNE ACTION

Visite d'Adrien Taquet à Mayotte

Le secrétaire d'État à l'enfance et aux familles, Adrien Taquet, s'est rendu à Mayotte le 26 octobre 2020 pour participer au lancement de la préparation du 31ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

À cette occasion, les enfants du Village d'EVA de M'Tsapéré ont présenté une fresque collective et une vidéo, sur le thème du « *Droit à l'éducation* » et plus particulièrement le droit d'aller à l'école.

ROUMANIE

RENAITRE ROMANIA

Partenaire depuis 2005

Engagement budgétaire 2020 : 102 389 €

Localisation : Orăştie, Pricaz, Geoagiu

1 828 bénéficiaires

En Roumanie, plus de 83,4 % des enfants sont scolarisés dans le primaire et autour de 81,9 % dans le secondaire, pourtant de nombreuses inégalités persistent, en particulier concernant les Roms qui sont toujours exclus de la société roumaine et qui représentent la part de la population la plus vulnérable. Les enfants sont confrontés à de grandes difficultés pour intégrer le système éducatif.

C'est pour cela que l'association a mis en place plusieurs projets sur le plan éducatif, social, médical mais aussi psychologique et juridique.

OBJECTIFS

Améliorer les conditions de vie des enfants et des familles défavorisées des communes d'Orastie, Pricaz et Geoagiu.

ZOOM SUR UNE ACTION

Distribution d'urgence aux familles bénéficiaires durant la pandémie

L'épidémie de COVID-19 et les mesures de confinement ont impacté les familles les plus vulnérables. PARTAGE et RENAITRE ont choisi de soutenir des familles défavorisées durant l'état d'urgence proclamé par l'Etat. L'interdiction de quitter son domicile et de se rendre au travail a fortement touché les plus pauvres et les plus démunis, notamment les familles Roms, dont les principales sources de revenus sont assurées par le travail saisonnier, le travail quotidien et le travail non qualifié. De plus, en situation normale, les enfants reçoivent de la nourriture à l'école et un repas chaud au centre de jour de RENAITRE, mais avec la suspension de toutes les activités, les familles se sont retrouvées en grande difficulté pour fournir quotidiennement de la nourriture à leurs enfants. C'est pourquoi RENAITRE a mis en place des distributions de paquets alimentaires, de produits d'hygiène et de jeux éducatifs aux familles bénéficiaires.

ÉGYPTE

AHEED

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2020 : 278 080 €

Localisation : Haute Égypte – Régions El Minya et Assiout

22 935 bénéficiaires

L'AHEED travaille dans le domaine de l'éducation et du développement communautaire : santé, promotion féminine et formation professionnelle. À ce jour, 35 écoles maternelles, primaires et collèges sont gérées par l'association, dont 11 que PARTAGE soutient, ce qui permet à des milliers d'enfants, sans distinction de genre, de religion ou d'origine, de bénéficier des activités mises en place pour chacun d'entre eux.

OBJECTIFS

Soutenir l'éducation, offrir aux enfants ayant abandonné l'école ou n'ayant pas les moyens de la suivre une éducation de qualité, éduquer les enfants à l'hygiène et les suivre nutritionnellement et médicalement.

FOCUS

Fermeture des écoles et éducation à distance

Lors du confinement, l'AHEED a réalisé un guide papier pour chaque matière enseignée et l'a distribué aux élèves. Sur la page officielle de l'école, les enseignants ont proposé des vidéos sur les leçons au programme qui n'ont pu être faites lors de la classe et ont répondu aux questions des élèves. Quand les enfants n'avaient pas accès à Internet, les enseignants leur ont téléphoné et transmis les documents nécessaires. Évoquons également l'initiative « *Votre santé est Votre richesse* » où enfants, enseignant.e.s et coordinateurs.trices ont décidé de réaliser des vidéos de sensibilisation sur les mesures de précaution et méthodes de prévention contre le coronavirus ainsi que sur l'importance de la nutrition et des exercices sportifs pour le renforcement du corps.

LIBAN

MSL

Partenaire depuis 1993

Engagement budgétaire 2020 : 267 521 €

Localisation : Beyrouth (quartiers de Jnah et Sin El Fil)

2 951 bénéficiaires

Le MSL a pour mission de faciliter l'accès des plus pauvres à l'autonomie et à la citoyenneté, et d'impliquer les jeunes du Liban dans le développement et l'amélioration de leur société. L'association a mis en place plusieurs centres de développement dans la périphérie de Beyrouth apportant des services concrets à plusieurs milliers d'enfants : une école maternelle à Jnah, du soutien scolaire, des centres de formation professionnelle, de la sensibilisation à la citoyenneté, des ateliers de théâtre, des espaces de débats et d'expression.

OBJECTIFS

Répondre aux besoins éducatifs et sociaux des enfants, des jeunes et de leur famille en difficulté.

FOCUS

Soutien psychosocial aux enfants suite à l'explosion du port de Beyrouth

Le 4 août 2020 aux alentours de 18h au Liban, deux puissantes explosions successives ont retenti dans le port de Beyrouth et ont été ressenties sur des dizaines de kilomètres à la ronde faisant des dizaines de mort, des milliers de blessés et détruisant de nombreux bâtiments sur son passage. C'est le souffle coupé que nous apprenions cette terrible nouvelle, mais les impacts de cette catastrophe vont avoir des conséquences sur le long terme. Les enfants et les jeunes des quartiers de Bourj Hammoud, de Sin-El-Fil et de Jnah ont aujourd'hui besoin d'un soutien à la fois psychologique, pour les aider à surmonter ces différents traumatismes, mais aussi social, afin de créer des climats familiaux propices à leurs réussites futures, pour que chacun d'entre eux, elles, puisse retrouver l'espoir d'un avenir meilleur.

+ d'infos sur le projet : www. projet-liban.partage.org

NOS PROGRAMMES AU MOYEN-ORIENT

LIBAN

SESOBEL

Partenaire depuis 1979

Engagement budgétaire 2020 : 291 331 €

Localisation : Nord de Beyrouth - Aintoura

1 454 bénéficiaires

Le SESOBEL œuvre pour une meilleure prise en charge des enfants atteints de handicap et apporte un soutien à leur famille. Le SESOBEL s'attache à faire évoluer les mentalités sur le handicap et s'appuie sur une stratégie d'approche globale des besoins de l'enfant handicapé, construite autour d'un « projet de vie ». L'association travaille principalement autour de quatre axes : les services médicaux et de réhabilitation, les programmes pédagogiques, le centre d'aide par le travail et le service familial.

OBJECTIFS

Prise en charge médico-sociale de l'enfant atteint de handicap physique et mental et de sa famille.

FOCUS

L'accueil et le maintien des soins des enfants en situation de handicap

Le SESOBEL a subi de plein fouet la crise sanitaire alternant période de confinement et de déconfinement. Pourtant, les enfants atteints de handicap physique et mental accueillis au SESOBEL nécessitent des soins réguliers pour maintenir leur état de santé et pour leur développement cognitif. Afin de poursuivre leur accueil, il a fallu assurer des conditions d'hygiène maximale pour éviter toute transmission du virus à des enfants particulièrement vulnérables. PARTAGE a soutenu le SESOBEL dans l'achat de produits ménagers et sanitaires nécessaires à la poursuite de la prise en charge des enfants. 150 familles ont également reçu des aliments et des kits d'hygiène. L'équipe éducative et médicale a continué de travailler à distance, a proposé des devoirs et des activités et des gestes favorisant les manipulations musculaires pour les enfants atteints de handicap physique. Une voiture contenant des respirateurs était prête à intervenir 24 h/24 auprès de tout enfant qui serait en détresse respiratoire.

PALESTINE

IBDAA

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2020 : 73 945 €

Localisation : Camp de Dheisheh, Cisjordanie

1 096 bénéficiaires

L'accès aux services de base au sein du camp de réfugiés de Dheisheh, près de Bethléem, est limité. Il y a peu d'opportunités de loisirs pour les enfants et les jeunes qui se trouvent dans un contexte extrêmement violent.

IBDAA est un centre culturel créé par et pour les habitants du camp. IBDAA possède un jardin d'enfants (crèche) et une école maternelle. Une bibliothèque est à la disposition des jeunes du camp qui peuvent aussi participer à des activités sportives, culturelles ou encore à des ateliers thématiques (club des enfants, troupe de théâtre, de danse…).

OBJECTIFS

Permettre aux enfants d'accéder à la culture pour développer leurs compétences, leur créativité et leur confiance en eux.

FOCUS

Concert sur les toits du camp de Dheisheh

Un groupe de jeunes du camp a perçu l'humeur maussade de ses résidents, l'ennui, l'agitation et les difficultés financières provoqués par la COVID-19 et a décidé de faire quelque chose pour remonter le moral des gens.

Un soir de mars, pendant la quarantaine, les jeunes ont emporté tout leur équipement de musique sur le toit de leur maison et y ont organisé une fête dansante pour tous les résidents. Des milliers de personnes sont allées sur leur propre toit pour profiter de la musique, des acclamations et de la joie à distance sécurisée. C'est l'esprit du camp de Dheisheh de trouver la joie et la résilience au milieu des ténèbres.

LA GOUVERNANCE

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, PARTAGE a été créée en 1973.

INSTANCES DE DÉCISION

Les statuts de l'association définissent le rôle et la composition de ces instances : Assemblée générale, Conseil d'administration et Bureau du Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration. Les statuts de PARTAGE garantissent le fonctionnement démocratique et transparent de l'association : tout changement dans ces textes est soumis au vote de l'Assemblée générale et à l'approbation du Ministère de l'Intérieur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Instance souveraine, elle regroupe tous les membres dont la présence est prévue aux statuts. Seuls les membres actifs ou adhérents à jour de leur cotisation au titre du dernier exercice écoulé ont accès aux assemblées générales et participent aux votes. Les membres d'honneur peuvent assister avec voix délibérative. Les salarié.e.s de l'association peuvent être invité.e.s par le Président à assister, avec voix consultative, aux séances de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an, dans les 6 mois de clôture de l'exercice social.

Suite à la situation sanitaire, et conformément à l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire liée à la COVID-19 et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, la dernière Assemblée générale s'est déroulée le samedi 26 septembre 2020 à Paris pour entendre les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'association avant d'approuver les comptes de l'exercice 2019 et de voter les budgets 2020. Elle a élu trois nouveaux administrateurs.

Les décisions de l'Assemblée générale ordinaire sont acquises à la majorité simple des votes exprimés.

Une Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée pour prendre toutes décisions de nature à mettre en cause son existence ou modifier son objet et ses règles de fonctionnement.

CONSEIL D'ADMINITRATION

Élu par l'Assemblée générale, le Conseil d'administration comptait au 31 décembre 2020, 12 membres bénévoles, adhérents de l'association ayant un fort engagement associatif et des compétences utiles à l'association. Les membres sont élus pour 6 ans et rééligibles dans la limite de 2 mandats consécutifs.

Le Conseil d'administration définit les principales orientations de l'association. Il arrête le budget et les comptes annuels de l'association.

Au sein du Conseil d'administration sont élus 4 membres du Bureau remplissant les fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire et Vice-Président. Ils sont rééligibles tout au long de leur mandat d'administrateur, d'administratrice et les élections ont lieu tous les 2 ans. Le Bureau prépare les travaux du Conseil, le Président représente et agit en son nom.

▸ **Président** : **M. Dominique BISSUEL** - Directeur de projet.

▸ **Vice-Présidente** : **Mme Ilona REZSO** - Directrice d'entreprise, juge assesseur à la Justice de Paix de l'ouest lausannois et professeur d'économie et de droit.

▸ **Secrétaire** : **M. Francis DUFOUR** - Retraité de la formation professionnelle et Président de PARTAGE Lyon-Rhône.

▸ **Trésorier** : **M. Alain GAYET -** Retraité de l'enseignement agricole.

▸ **Administrateurs**

Mme Marie-Thérèse ANGRAND – Ancienne directrice de PARTAGE. Retraitée.

M. Christian CARAU – Retraité responsable d'étude et de suivi de chantier en installation électrique industrielle et Président de PARTAGE Alsace.

Mme Danièle CHAGNON – Consultante retraitée.

Mme Marie-Françoise COLLINEAU – Retraitée de l'Éducation Nationale, Co-fondatrice de l'ASA (Association Française de soutien à des projets enfants des rues) et administratrice du CEVIED (Centre d'Échanges et de Voyages Internationaux pour une Éthique de la Découverte).

M. Patrick GENTET – Gestalt-thérapeute, ancien directeur du programme SAN JUAN en Équateur.

Mme Corinne LOVERICH-BOUVET – Retraitée de l'Éducation Nationale et Présidente de PARTAGE Oise.

Mme Corinne RENOU-NATIVEL – Journaliste freelance presse écrite et radio.

M. Guillaume SORDET – Retraité chef d'entreprise dans l'agro-industrie.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Une équipe de 28 salariés permanents (soit 25 ETP) travaille chaque jour à faire vivre la mission de PARTAGE au bénéfice des enfants du monde.

DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration (CA) nomme un(e) directeur/directrice générale salarié(e) avec pour mission de participer à l'élaboration de la stratégie, de mettre en oeuvre les orientations décidées par le CA et de gérer les activités opérationnelles et l'ensemble des équipes. La directrice générale Yolaine GUÉRIF assure cette fonction depuis le 19 août 2019.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction est composé de la directrice générale et des 4 directeurs de départements. Son rôle est de coordonner le travail en interne, d'élaborer avec les équipes le plan d'actions annuel ainsi que de mettre en place la stratégie globale de l'association.

DÉPARTEMENTS

Suivi des Programmes

Leur mission est d'accompagner nos partenaires dans la réalisation de leur travail auprès des enfants grâce à une connaissance accrue du contexte et du travail de développement.

Parrains et Donateurs

Les personnes qui composent ce département ont pour mission d'assurer la relation avec les parrains et donateurs en garantissant leur lien avec les enfants et les projets soutenus. Elles veillent particulièrement à la fidélisation des personnes qui s'engagent à nos côtés.

Collecte, Communication et Réseau bénévole

Sa mission est de faire connaître l'association, de mettre en place des actions de sensibilisation et de mobilisation, de développer les ressources et de tenir informé de l'usage qui est fait des parrainages et des dons, d'animer et d'accompagner les antennes locales.

Une équipe de recruteurs de donateurs, donatrices, en rue a renforcé le département en région parisienne durant l'année 2020.

Administration et Finances

Ce département assure le traitement des dons et parrainages, les envois de fonds sur le terrain, le suivi budgétaire, le contrôle de gestion et la maîtrise des frais de fonctionnement de l'association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conseil d'administration

Bureau

Dominique BISSUEL
Président

Yolaine GUÉRIF
Directrice générale

Mélanie GALLOIS
Attachée de direction
et chargée des libéralités

DÉPARTEMENT ADMINISTRATION ET FINANCES

Pascal TAUPIN
Responsable comptable

Thierry COPIN
Comptable

Geneviève CIERZNIAK
Aide-comptable

Dominique GRANDON
Aide-comptable

Catherine ENGELEN
Assitante traitement de dons

Périne MAILLET
Chargée des ressources humaines

Florian LAHAYE
Assistant RH

DÉPARTEMENT COLLECTE DE FONDS, COMMUNICATION ET RÉSEAU BÉNÉVOLE

Jennifer DUQUESNE
Directrice communication et développement des ressources

Feriel MAGNIER-SLIMANI
Responsable ECSI

Anne-Laure NARCY
Responsable réseau bénévole et éducation au développement

Sabrina MUSIAL
Chargée de communication

Sylvie SUPIOT
Assistante communication

Elise GOUJON
Responsable développement des ressources grand public

Laurine MARIE
Assistante marketing

DÉPARTEMENT PARRAINS ET DONATEURS

Claudine PARAIRE
Directrice des relations parrains et donateurs

Marine CABALLOL
Chargée de relations

Alexandra DE OLIVEIRA
Chargée de relations

Sylvia GUARNERI
Chargée de relations

Hélène MAHIEUS
Chargée de relations et référente fidélisation

Nathalie MATRAN
Chargée de relations

DÉPARTEMENT SUIVI DES PROGRAMMES

Cécile HÉRY
Directrice des programmes et suivi programmes (Madagascar)

Marie BENKETAF
Responsable suivi programmes

Colin BOYAVAL
Responsable suivi programmes

Nahuel DUMENIL
Responsable suivi programmes

Julien GUILLAUME
Responsable suivi programmes

Yasmine SATOUR
Responsable suivi programmes

Organigramme du 31/12/2020

PRÉAMBULE

PARTAGE s'est conformée dans la présentation de ses comptes 2020 à l'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 qui constitue un changement de méthode comptable. Le nouveau dispositif ne bouleverse pas le cadre comptable applicable aux associations et fondations. Il y apporte des compléments et des ajustements dans le but clairement affiché de renforcer la transparence. L'intention est effectivement de disposer d'un outil aussi robuste que possible pour asseoir la communication financière des organisations et permettre d'en améliorer le contenu.

Ce changement de méthode se traduit dans les comptes de PARTAGE principalement par :

▶ Une présentation des comptes modifiée :
- un bilan et un compte de résultat modifiés en cohérence avec le nouveau règlement comptable ;
- l'ajout d'un compte de résultat par origine et destination et de ses modalités de construction (CROD) ;
- la modification du compte d'emploi de ressources (CER).

▶ Un enregistrement des legs destinés à être cédés dès l'acceptation par le CA, ce qui permet la constatation du patrimoine à l'actif et des emplois à réaliser au passif.

I - LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

LES RESSOURCES

Les ressources de PARTAGE proviennent à 98 % de dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

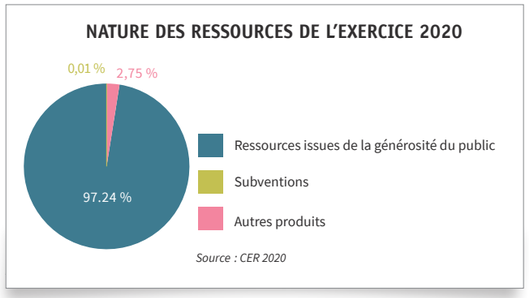

Les ressources issues de la générosité du public (97,24 %) intègrent :

▶les produits de la générosité du public (parrainages, dons et legs) pour 77,57 %,

▶les autres fonds privés représentant 0,35 % dont la grande majorité provient du mécénat,

▶les cotisations pour 0,76 %,

▶et le report des ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, représentant 18,56 %.

Les autres produits (2,76 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprises de provisions sur l'exercice. **À noter qu'une contribution financière** d'un montant de 29 750 € a été obtenue auprès de Coordination Sud pour financer l'élaboration de notre nouvelle stratégie partenariale.

Nous avons également bénéficié en 2020, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 42 897 €.

LES EMPLOIS : NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

En 2020, PARTAGE a soutenu 29 associations sur le terrain, avec lesquelles elle a signé des conventions de partenariat.

II - ANALYSE ET EXPLICATIONS DES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2020 *(Issues du Rapport du Trésorier)*

Pour PARTAGE, 2020 se caractérise, en plus de notre remarquable adaptation aux conséquences de la pandémie, par le début d'une évolution majeure de notre modèle économique : nos ressources, constituées à plus de 98 % de la générosité du public (parrainages, dons et legs) s'ouvrent aux ressources publiques et se diversifient dans l'appel aux ressources privées.

Les legs très importants que nous avons reçus en 2019 nous permettent de financer sur plusieurs années les opérations nécessaires à cette évolution. C'est pourquoi, nous le disions déjà l'an dernier, les comptes de l'association sont à examiner sur une plage de 3 ou 4 années, liées dans une même dynamique. D'autre part, la nouvelle législation sur l'enregistrement des legs fait apparaitre dans les comptes de nouvelles lignes qui permettent d'enregistrer les legs dès leur acceptation par le CA, mais sans impact sur le résultat.

AU BILAN ON REMARQUE :

▶ À l'actif, ligne nouvelle : immeubles légués destinés à être cédés (210 000€), sans impact sur le résultat.
▶ Des fonds dédiés au passif : en forte augmentation due au niveau exceptionnel des legs et à la nouvelle législation abordée plus haut. On retrouve cette augmentation dans notre trésorerie.

AU COMPTE DE RÉSULTAT :

Les produits :
▶ La stabilisation des ressources de parrainage est à imputer d'une part à la générosité du public qui a accompagné la pandémie et d'autre part aux efforts de fidélisation mis en œuvre par notre équipe. Nous avons, pour la première fois depuis longtemps, une augmentation du nombre de nos donateurs : parrains, marraines, donateurs et donatrices solidaires.
▶ Les dons progressent car nous avons eu de bonnes

réponses à nos appels « urgence COVID » et « LIBAN ». À noter aussi un grand donateur pour le Dispensaire trottoir au Burkina.
▶ Les legs : 2020 a été une année exceptionnelle.
- Le mécénat : la défaillance d'un mécène est à signaler. Une réflexion et des actions sont en cours pour améliorer notre approche mécénat.
▶ Les « contributions » financières correspondent à des aides pour le financement d'un consultant par le FRIO et à des aides à l'aménagement de postes de travail pour les salariés ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés. Le poste subvention devrait fortement progresser dans les années à venir.
▶ Le bon travail d'explication effectué auprès de l'AFD nous a permis de reprendre la quasi-totalité de la provision, soit 171 678 €. À noter aussi une reprise de la provision indemnité de départ à la retraite due en particulier au départ de notre comptable, Thierry COPIN*.

Les charges : elles ont augmenté du fait de la pandémie et des dépenses pour accompagner les changements (dont l'appel à des consultants) :
▶ Frais de ménage et achats de petits équipements COVID…
▶ Achat de webcam, casques…
▶ Prestataire informatique en attendant l'arrivée d'un nouveau logiciel métier.
▶ Frais d'avocat, et de consultants (conseil à la mise en place des changements).
▶ Frais de personnel : impact des départs (dont indemnités), embauches, mesures de chômage partiel.

Le résultat : excédentaire de 352 859 €, proposé pour affectation en « REPORT à NOUVEAU » afin de faire face aux besoins des budgets à venir.

Un grand merci à nos très fidèles parrains et marraines, donateurs et donatrices, ainsi qu'à toute l'équipe de salarié-e-s de PARTAGE pour leurs efforts dans cette difficile période au bénéfice des enfants du monde.

** En poste depuis septembre 1991, Thierry a toujours travaillé efficacement et avec le sourire, malgré sa santé : nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.*

III - LE COMPTE DE RÉSULTAT

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Comité de la Charte du Don en Confiance, nous publions le compte de résultat 2020 de l'association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Chiffres exprimés en euros.

CHARGES	2020	2019
ACHATS		
Achats de marchandises	0	467
Achats autres approvisionnements	31 211	23 972
SERVICES EXTÉRIEURS		
Sous-traitances diverses	3 176	18 344
Locations mobilières et immobilières	6 504	17 504
Entretien et réparations	83 333	35 664
Assurances	7 945	8 253
Documentation	956	677
Divers		
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	205 578	130 026
Charges de communication et de recherche de fonds	780 543	548 430
Déplacements, missions	40 281	112 770
Frais postaux	80 347	77 480
Services bancaires	12 513	12 438
Achat matériel pour programme	0	1 124
Cotisations autres organismes	22 890	25 169
IMPÔTS ET TAXES		
Impôts et taxes sur rémunérations	64 555	71 335
Autres impôts et taxes	5 299	7 988
CHARGES DE PERSONNEL		
Rémunérations	851 648	811 987
Cotisations sociales	348 439	345 138
Autres charges de personnel	0	416
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Transferts aux programmes et rembts aux fonds de soutien	4 834 448	4 770 630
Transferts inter programmes		
Frais divers de gestion	145	12
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Dotations aux amortissements	34 556	25 465
Dotations aux provisions	77 316	6 458
Repport en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 035 947	2 022 690
Total charges d'exploitation :	**10 527 633**	**9 074 437**
CHARGES FINANCIÈRES	0	416
Total charges financières :	**0**	**416**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	266
Sur exercices antérieurs	15 670	171 678
Total charges exceptionnelles :	**15 670**	**171 944**
TOTAL DES CHARGES :	**10 545 694**	**9 246 797**
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	2 391	
RÉSULTAT (excédent) :	**352 859**	**288 987**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 898 552**	**9 535 784**

PRODUITS	2020	2019
PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Parrainages nominatifs et action	6 125 739	6 186 424
Dons	655 054	331 798
Legs	1 672 696	1 169 505
AUTRES FONDS PRIVÉS : mécénat	38 681	59 344
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Subventions affectées aux programmes	0	0
Subventions d'exploitation	1 241	0
AUTRES PRODUITS		
Cotisations	83 119	82 675
Abonnements	19 392	18 567
Ventes et prestations diverses	0	19 204
Participation aux frais de fonctionnement	10	15
Apports de la réserve pour projet associatif	0	0
Produits de gestion courants	17	12
Contributions financières (subvention FRIO et AGEFIPH)	36 945	
REPRISES SUR PROVISIONS		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 022 690	1 615 017
Reprises sur provisions	11 247	829
Reprises sur réserves recherche de fonds	0	0
TRANSFERTS DE CHARGES	38 880	32 848
Total produits d'exploitation :	**10 705 710**	**9 516 238**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION :	**178 078**	**441 802**
PRODUITS FINANCIERS	21 164	19 545
Total produits financiers :	**21 164**	**19 545**
RÉSULTAT FINANCIER :	**21 164**	**19 129**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur exercices antérieurs	0	0
Affectation résultat exercice N-1	0	0
Reprises sur provisions	171 678	0
Total produits exceptionnels :	**171 678**	**0**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL :	**156 007**	**-171 944**
TOTAL DES PRODUITS :	**10 898 552**	**9 535 784**
RÉSULTAT (déficit) :	**0**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 898 552**	**9 535 784**

IV - LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES (CER) 2020

Cette présentation est nouvelle, elle est liée à la nouvelle réglementation comptable. La présentation selon ce format de l'exercice 2019 n'a donc pas été validée par l'AG 2020. La présentation du CER 2019 est disponible sur notre site internet.

LOI n°91-772 du 7 août 1991.

Chiffres exprimés en euros.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**5 834 127**	**5 742 919,00**	**1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**	8 575 289	7 829 746
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisation sans contrepartie	83 119	82 675
- Actions réalisées par l'organisme	82 513	120 342	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	32 272	14 021	- Dons manuels	6 780 793	6 518 222
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	1 672 696	1 169 505
- Actions réalisées par l'organisme	981 837	1 248 066	- Mécénats	38 681	59 344
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	4 737 505	4 360 490	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 173 549**	**937 747**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 115 665	913 447			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	57 884	24 300			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**393 763**	**365 306**			
TOTAL DES EMPLOIS	**7 401 440**	**7 045 972**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**8 575 289**	**7 829 746**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**77 316**	**178 136**	**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**3 035 947**	**2 022 690**	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS**		
			- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 022 690	1 615 017
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**83 276**	**197 965**	**DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE**		
TOTAL	**10 597 979**	**9 444 763**	**TOTAL**	**10 597 979**	**9 444 763**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	261 338	- 171 078
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	83 276	432 416
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	344 613	261 338

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**20 360**	**25 143**	**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**		
Réalisées en France			Bénévolat	30 464	68 194
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	12 434	19 185
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	**10 244**	**39 474**	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**12 294**	**22 762**			
TOTAL	**42 897**	**87 378**	**TOTAL**	**42 898**	**87 379**

RAPPORT FINANCIER 2020

MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER a pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées, exclusivement issues de la générosité du public, et utilisées sur l'exercice.

Répartition des charges : règles d'affectation des frais aux différentes rubriques du CER
La ventilation des emplois en trois rubriques principales ; « missions sociales », « frais de recherche de fonds » et « frais de fonctionnement » a été effectuée à partir des comptes de charges, en fonction de leur nature ou de leur destination.

De par leur nature, ont été directement affectées les dépenses suivantes :

▶Les charges de conception et d'affranchissement du reçu fiscal figurent pour la totalité en frais de traitement des dons, dans la rubrique « frais de recherche de fonds » du CER.
▶Les charges liées à nos publications ont été réparties comme suit : les bulletins des mois de février et juin figurent en Missions Sociales, le bulletin du mois de septembre (qui contient la synthèse du rapport annuel de l'année précédente) est affecté en frais d'information et de communication qui figurent dans la rubrique « frais de fonctionnement ».
▶Sont également directement intégrées dans la rubrique « frais de fonctionnement » du CER, les dépenses suivantes : frais d'assemblée générale, de conseil d'administration, honoraires du commissaire aux comptes et de l'expert-comptable, frais bancaires non ventilés dans les sections traitement des dons et suivi de programmes, cotisations autres que celles en lien avec l'activité de plaidoyer ou la réalisation de nos missions sociales, impôts divers, frais financiers, charges exceptionnelles et dotations aux amortissements et aux provisions.

Certaines charges regroupées par destination dans des sections analytiques ont été affectées directement dans les rubriques du CER, suivant les recommandations du Don en Confiance – Comité de la Charte.

▶ La section analytique « suivi des programmes » est affectée à l a rubrique « missions sociales » du CER.
▶ Les frais des sections « traitement des dons » figurent dans la rubrique « frais de recherche de fonds » du CER.

D'autres sections analytiques ont nécessité un retraitement et ont été affectées dans les rubriques du CER selon des clés de répartition validées par notre expert-comptable et notre commissaire aux comptes.

▶ La « direction », le « service ressources humaines », le « service informatique » et les « services généraux et activités annexes » sont affectés pour 60 % en missions sociales, 20 % en frais de recherche de fonds et 20% en frais de fonctionnement.
▶ Les charges d'administration ont été respectivement réparties pour 25 %, 25 % et 50 % dans les rubriques missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.
▶ Le suivi des parrainages a été affecté à 100 % dans la rubrique missions sociales.
▶La communication a été répartie à raison de 20 % et 80 % dans les rubriques missions sociales et fonctionnement.
▶ Les associations affiliées, ont été affectées de par leur objet social, 1/3 en missions sociales, 1/3 en frais de recherche de fonds et 1/3 en frais de fonctionnement.

Nous avons également bénéficié en 2020, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 43 K€.

V - LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2020

Cette présentation est nouvelle, elle est liée à la nouvelle réglementation comptable. La présentation selon ce format est faite seulement sur 2020.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Chiffres exprimés en euros.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	83 119	83 119
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	6 780 793	6 780 793
- Legs, donations et assurances-vie	1 672 696	1 672 696
- Mécénat	38 681	38 681
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	19 392	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	97 016	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**1 241**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**182 925**	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 022 690	2 022 690
TOTAL	**10 898 553**	**10 597 979**
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	**5 865 118**	**5 834 127**
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	28 680	27 439
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	32 272	32 272
- Sensibilisation grand public	37 354	37 354
- Plaidoyer	17 720	17 720
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	1 008 711	978 961
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 737 505	4 737 505
- Développement réseau international	2 876	2 876
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 173 549**	**1 173 549**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 115 665	1 115 665
2.1 Frais de recherche d'autres ressources	57 884	57 884
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**393 763**	**393 763**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**77 316**	**77 316**
4.1 Dotations aux provisions	77 316	77 316
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	**-**	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**3 035 947**	**3 035 947**
TOTAL	**10 545 694**	**10 514 703**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**352 859**	**83 276**

MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le CROD est une présentation plus précise du compte de résultat qui a pour objectif de suivre la consommation des ressources selon les différentes catégories d'emplois présentées dans le CER. Les colonnes « TOTAL » correspondent au total des produits du compte de résultat et le total des emplois correspond au total de charges du compte de résultat ventilées selon la même méthode d'établissement du CER décrites ci-dessus. Les colonnes « Dont générosité du public » présentent la ventilation des ressources issues de la générosité du public et leur destination par type d'emplois.

Origine des ressources, modes de collecte et affectation des dons dans le CROD

Les produits de la générosité du public d'un total de 8 575 K€ sont constitués de vos parrainages pour 71,43 %, de vos dons pour 7,64 %, du montant des legs pour 19,51 %, du mécénat pour 0,45 % et des cotisations pour 0,97 %. Ils proviennent de différents modes de collecte.

▶ **Les ressources de parrainage** d'un montant de 6.126 K€ correspondent à vos engagements de versements réguliers nous permettant de financer des projets visant à faire grandir dignement les enfants du monde. Elles sont affectées à nos programmes au travers de l'enfant ou de l'action parrainée.

▶ **Les dons** pour un total de 655 K€ proviennent :
- d'appels spécifiques auprès de nos parrains, marraines, donateurs et donatrices (15,84 %) via nos publications trimestrielles et l'envoi de notre reçu fiscal.
- de dons spontanés (84,16 %) qui intègrent également les apports de notre réseau d'associations affiliées (135 K€).

Les dons sont affectés aux programmes en fonction de la volonté des donateurs. Si ceux-ci ne la précisent pas, ils sont affectés par l'association aux programmes dont les besoins sont les plus urgents, ou pour répondre à des événements qui peuvent survenir dans les pays où nous intervenons.

Ces produits de la générosité du public nous ont permis de maintenir nos engagements auprès des programmes dont sont bénéficiaires les enfants.

▶ **Les legs** ont représenté une ressource de 1 673 K€ sur l'exercice.

% Ressources collectées auprès du public par rapport aux ressources totales de l'exercice :
(Total des ressources issues de la générosité du public / Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat)
97.24 %

Les autres produits (170 K€) correspondent aux abonnements, cotisations, ventes diverses, produits divers, financiers et exceptionnels de l'association.

Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte. En 2020, ils apparaissent en ressources pour un montant de 2 023 K€.

UTILISATION DES CATÉGORIES DE FONDS

Ressources collectées auprès du public :
Les ressources collectées issues de la générosité du public (y compris celles collectées au cours des exercices antérieurs), au cours de l'exercice 2020 sont présentées dans les rubriques « Charges par destination » et présentent les pourcentages suivants : (% de la rubrique / total des charges de la colonne « dont générosité du public ») :
• 5 834 K€ ont été utilisés en missions sociales, soit 78,82 %.
La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos programmes.
Une petite partie (de l'ordre de 0,35 %) est affectée aux actions de sensibilisation ainsi qu'au plaidoyer en France et au développement du réseau international.
• 1 174 K€ (15,86 %) ont été utilisés en frais de recherche de fonds, qui intègrent les frais d'appel à la générosité du public et le traitement des dons.
• 394 K€ ont été affectés en frais de fonctionnement et autres charges (information et communication, charges financières et exceptionnelles), soit 5,32 %.

Fonds dédiés :
L'utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs, correspondant aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) d'un montant de 2 023 K€ est consommée en priorité sur l'exercice.
Le tableau de suivi des fonds dédiés prévu par le plan comptable figure dans l'annexe aux comptes annuels (voir informations relatives au Bilan). Il n'a pas été nécessaire d'activer la mutualisation cette année.
Le report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public, correspondant à l'emploi des fonds affectés à nos programmes et non utilisés en fin d'exercice, d'un montant de 3 036 K€ à fin 2020, permet d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste fonds dédiés qui figure au passif de notre bilan.

Résultat :
Le résultat de l'exercice 2019 d'un montant de 288 987 € a été affecté en 2020, par décision de l'Assemblée générale du 26 septembre 2020, pour 74 941 € en report à nouveau afin d'apurer le montant déficitaire résultant des opérations de composition du bien immobilier (siège) et pour 214 046 € à notre réserve pour projets associatifs.

Quant au résultat de l'exercice 2020, il s'élève à 352 859 €.

Utilisation des réserves :
En 2020, il n'y pas eu de recours à la réserve pour projet associatif.

VI - LE BILAN 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020

Chiffres exprimés en euros

ACTIF	Au 31.12.2020			Au 31.12 2019
	Brut	Amort./ Provis.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles & corporelles				
Terrain rue Vivenel	49 411	0	49 411	49 411
Immeuble rue Vivenel	289 055	132 917	156 138	162 067
Install., agenc. construction Vivenel	239 534	206 357	33 177	39 924
Installations, agencements divers	32 518	19 473	13 045	14 775
Matériel de bureau	4 336	2 574	1 762	2 288
Matériel informatique	75 408	52 938	22 470	7 100
Logiciels informatiques	392 850	366 279	26 571	9 971
Matériel audiovisuel	2 076	1 671	406	563
Mobilier de bureau	11 397	7 927	3 470	4 141
Avances et acomptes	162 012	0	162 012	110 412
Biens legs destinés à être cédés	210 000	0	210 000	
SOUS-TOTAL	**1 468 598**	**790 138**	**678 461**	**400 654**
Immobilisations financières				
Prêts au personnel	0		0	0
Dépôts et cautionnements	2 088		2 088	2 088
SOUS-TOTAL	**2 088**		**2 088**	**3 609**
TOTAL I	**1 470 686**	**790 138**	**680 549**	**402 741**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks & en-cours				
Stocks	695		695	695
Créances				
Produits à recevoir	74 211		74 211	44 230
Fournisseurs débiteurs	0		0	3 176
Avance personnel	600		600	600
Autres débiteurs	29 124		29 124	5 661
SOUS-TOTAL	**103 935**		**103 935**	**53 667**
Disponibilités				
Placements	4 202 307		4 202 307	2 761 143
Banques	560 738		560 738	553 585
C.C.P.	165		165	165
Caisses	1 241		1 241	1 142
SOUS-TOTAL	**4 764 452**		**4 764 452**	**3 316 035**
Régularisations				
Charges constatées d'avance	27 863		27 863	29 751
Transferts d'avance	337 843		337 843	315 385
SOUS-TOTAL	**365 706**		**365 706**	**345 136**
TOTAL II	**5 234 788**		**5 234 788**	**3 715 532**
TOTAL GÉNÉRAL	**6 705 474**	**790 138**	**5 915 336**	**4 118 274**

PASSIF	Au 31.12 2020	Au 31.12 2019
	Montants	Montants
FONDS PROPRES		
Fonds propres		
Réserve statutaire	2 000	2 000
Report à nouveau	0	-74 941
Résultat de l'exercice	352 859	288 987
SOUS-TOTAL	**354 859**	**216 046**
Réserve pour projets associatifs	1 432 012	1 217 966
SOUS-TOTAL	**1 432 012**	**1 217 966**
TOTAL I	**1 786 871**	**1 434 012**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques & charges	109 633	215 242
TOTAL II	**109 633**	**215 242**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs	210 000	
Fonds dédiés	3 035 947	2 022 690
TOTAL III	**3 245 947**	**2 022 690**
DETTES		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés		
Fournisseurs créditeurs & factures non parvenues	442 462	127 458
SOUS-TOTAL	**442 462**	**127 458**
Dettes fiscales & sociales		
Personnel	112 433	86 372
Organismes sociaux	91 284	96 673
État charges à payer	13 903	13 947
SOUS-TOTAL	**217 620**	**196 993**
Créditeurs divers	31 416	2 201
SOUS-TOTAL	**31 416**	**2 201**
Régularisations		
Produits reçus d'avance	0	0
Parrainages et subventions reçus d'avance	81 387	119 678
Transferts à effectuer	0	0
SOUS-TOTAL	**81 387**	**119 678**
TOTAL IV	**772 885**	**446 329**
TOTAL GÉNÉRAL	**5 915 336**	**4 118 274**

COMMENTAIRES SUR LE BILAN 2020

1 - ACTIF

L'actif immobilisé d'un total de 680 549 €, est composé :

▶des immobilisations corporelles et incorporelles, pour 678 461 € ;

▶et des immobilisations financières au travers des prêts au personnel et un dépôt et cautionnement, pour 2 088 €.

L'actif circulant d'un montant de 5 234 788 € est constitué :

▶de créances diverses pour 470 336 € ;

▶des disponibilités de l'association, comprenant les soldes de nos comptes banques et caisse pour un total de 562 145 € ;

▶d'un montant de placements d'un total de 4 202 307 € au 31/12/2020, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les fonds associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité et le résultat de l'exercice non encore affecté.

2 - PASSIF

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

▶des fonds propres de l'association pour 354 859 €, comprenant une réserve statutaire de 2 000 €, un résultat de l'exercice d'un montant de 352 859 € en instance d'affectation ;

▶de la réserve pour projet associatif d'un montant de 1 432 012 €.

Les provisions pour risques et charges correspondent à une provision de 35 422 € constituée pour assurer l'obligation d'engagement de retraite du personnel salarié ainsi que d'une autre provision de 74 211 € afin de couvrir une éventuelle perte sur une convention de mécénat, car l'un de nos partenaires entreprises n'a pas tenu l'ensemble de ses engagements en 2020.

Le report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public de 3 035 947 € enregistre, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (fonds dédiés aux programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'association. Ce niveau de fonds dédié s'explique par le volume important de legs reçus en 2020 dont la mise en œuvre a été programmée avec nos partenaires au-delà du 31/12/2020.

Les dettes (fournisseurs, sociales, fiscales, diverses régularisations) représentent 772 885 €.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVE

Objectifs :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

▶d'assurer, en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,

▶de pouvoir entreprendre des actions avant d'avoir encaissé l'intégralité des fonds nécessaires à leur réalisation,

▶de pouvoir faire face à des besoins imprévus,

▶de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice générale.

Origine :

La réserve pour projet associatif provient de la fusion adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2013, des réserves fonds de garantie des programmes, réserve pour information et recherche de fonds, et fonds de soutien aux programmes.

Ces réserves historiques étaient elles-mêmes constituées principalement de résultats antérieurs, de ressources collectées issues d'exercices antérieurs, et d'un fonds de dotation legs.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2020, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fond de roulement (1 316 323 €) permettant de couvrir plus de 6,20 mois de fonctionnement courant.

VII - INFORMATIONS CLÉS

INFORMATIONS	2019	2020
Effectif salariés (ETP) au 31/12	23,08	25,08
Effectif bénévoles	300	300
Montant moyen annuel brut global des 5 rémunérations totales les + élevées	51 876 €	51 920 €
Rémunération totale des membres du CA	0	0

TRANSPARENCE

Les comptes annuels de l'association sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un commissaire aux comptes, désigné par l'assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.comitécharte.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes, dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

L'intégralité de nos comptes 2020 (Bilan, Compte de résultat, C.E.R. et annexes) est disponible sur notre site internet partage.org et est déposée au journal officiel.

Deloitte.

PARTAGE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

40, rue Vivenel

60200 COMPIEGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'association PARTAGE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'au
comptes annuels de l'association PARTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils
présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables franç
sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que d
financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable découlant de la première application du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 décrit dans la note 3.1 de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

2 I PARTAGE I Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels I Exercice clos le 31 décembre 2020

Deloitte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

3 I PARTAGE I Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels I Exercice clos le 31 décembre 2020

Deloitte.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

4 I PARTAGE I Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels I Exercice clos le 31 décembre 2020

Deloitte.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si l'
opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une im

Paris-La Défense, le 7 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI

5 I PARTAGE I Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels I Exercice clos le 31 décembre 2020

Partage
avec les enfants du monde

40, rue Vivenel - B.P. 70311
60203 COMPIEGNE cedex - FRANCE

Tél. : 03 44 20 92 92
Fax : 03 65 98 04 94

E-mail : info@partage.org

www.partage.org